



RAPPORT
d'activités
2017

 Valenciennes
Metropole



LAURENT DEGALLAIX
Président
de Valenciennes Métropole

Madame, Monsieur,

Ce rapport d'activités a pour objectif de présenter, thématique par thématique, un focus des actions de notre Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole sur l'année écoulée.

2017 a été marquée par de nombreuses réalisations, dont l'une des plus visibles demeure la mise en service de la Cité des Congrès Valenciennes sur le parc des Rives Créatives.

Ces douze mois ont également permis de faire avancer de nombreux autres programmes structurants, dans tous les domaines de compétences de notre Agglomération (l'emploi, le logement, le renouvellement urbain, l'écologie, la ruralité, la cohésion sociale, la culture...).

Ce rapport d'activités témoigne aussi du formidable travail conjoint mené par tous les élus communautaires des 35 communes et tous les agents de Valenciennes Métropole, qui cultivent collectivement une véritable exigence de l'excellence.

“Nous nous engageons à renforcer cette synergie qui constitue le ciment de nos projets”

Que les un(e)s et les autres soient ici remercié(e)s chaleureusement pour cette synergie remarquable et nécessaire, dont Valenciennes Métropole a besoin pour concrétiser son ambition et sa volonté partagées en faveur d'un développement durable, attractif et solidaire de notre territoire, pour améliorer sans cesse la qualité de vie et du cadre de vie des habitants et préparer l'avenir.

Chaque jour, avec la contribution active de tous nos partenaires (institutionnels, associatifs, privés...), nous nous engageons à renforcer cette synergie qui constitue le ciment de nos projets actuels et futurs, et surtout de leur succès.

Car c'est ensemble que nous réussissons. Car c'est ensemble que nous réussissons.

Bonne lecture à toutes et à tous!

Bien sincèrement

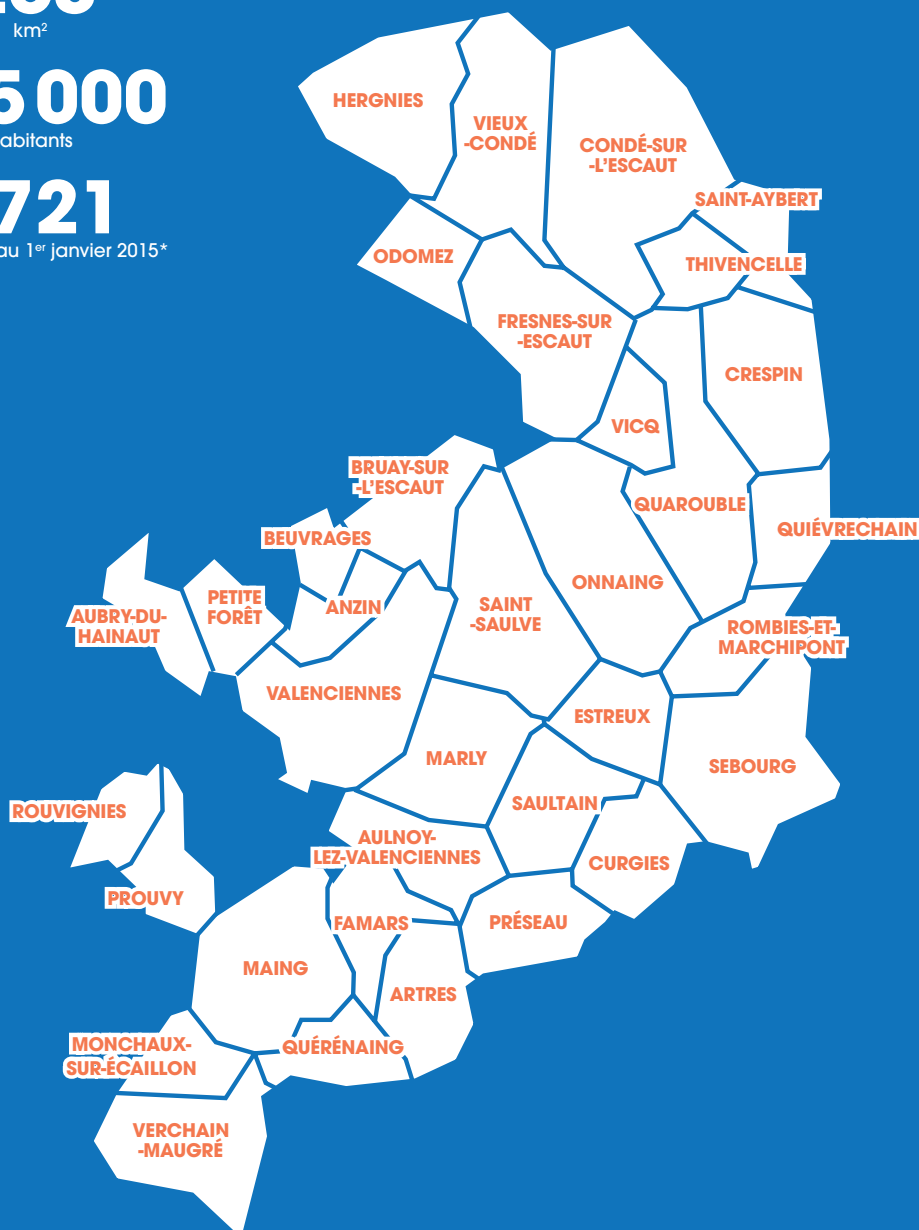
35
communes

CARTE DES 35 COMMUNES DE VALENCIENNES MÉTROPOLE

263
km²

195 000
habitants

7721
entreprises au 1^{er} janvier 2015*



SOMMAIRE

**4 DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE
ET L'EMPLOI**

8 CULTIVER LE LIEN SOCIAL

11 RÉINVENTER LA VILLE

**17 SOUTENIR
LE DÉVELOPPEMENT RURAL**

**18 PRÉSERVER
L'ENVIRONNEMENT**

**20 ANIMER ET PROMOUVOIR
LE TERRITOIRE**

**24 OPTIMISER LES MOYENS
ET LES RESSOURCES**

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

L'année 2017 a été particulièrement dynamique au niveau des trois filières d'excellence et de l'accompagnement des entreprises.

LA FILIÈRE MOBILITÉS INNOVANTES ET DURABLES

TRANSALLEY, LE TECHNOPÔLE DES MOBILITÉS INNOVANTES ET DURABLES

Le Technopôle Transalley situé sur un parc de 34 hectares dédié aux mobilités innovantes et durables, est un pôle d'excellence des transports de demain : automobile, ferroviaire et toutes solutions de nouvelles mobilités. Ce lieu d'excellence développe un écosystème dédié à la croissance et à l'innovation, en synergie avec l'université.

Transalley accueille déjà une quarantaine d'acteurs : des institutionnels, des startups et des entreprises plus matures souhaitant travailler et se développer ensemble.

MOBILIUM

Mobilium est un programme immobilier composé de Mobilium 180 : un centre d'affaires/hôtel d'entreprises qui accueille les opérateurs de la filière et "Mobilium 251", une pépinière/incubateur.

L'Association Régionale des Industries de l'Automobile (ARIA) s'est implantée cette année pour renforcer sa présence auprès du pôle automobile déjà présent.

La pépinière Transalley a été reprise l'été 2017 par une nouvelle structure de gestion, la SPL Transalley créée à cet effet. 9 projets sont incubés et 13 starts-up sont hébergées.

RÉSIDENCE CROUS

Des hébergements gérés par le CROUS ont vu le jour fin 2017. La résidence propose 150 studios et chambres acceptant la formule "nuitée" et peut accueillir des salariés et des stagiaires.

EMPLOI ET FORMATION

Transalley accueille dans ses locaux une plateforme emploi (Pôle Emploi et Apec) dédiée à l'automobile, le ferroviaire et l'écomobilité.



Technopôle à Famars

INNOVSPACE

Le programme "Innovespace" représente 9000 m² de surface d'ateliers/laboratoires et de bureaux. Il a été livré en trois bâtiments dont le premier de 3 600 m² fin 2017. Le concept est de proposer trois types de cellules modulables selon les demandes spécifiques des utilisateurs : services, ateliers et distribution.

LA FILIÈRE NUMÉRIQUE

Depuis de nombreuses années, Valenciennes Métropole a fait le choix de développer le numérique sur son territoire. Celui-ci s'est spécialisé en particulier sur les domaines de la création numérique (animation, jeu vidéo, design, réalité virtuelle et augmentée...) pour répondre aux besoins de ses acteurs.

LES RIVES CRÉATIVES DE L'ESCAUT

Pour développer sa filière numérique, Valenciennes Métropole a aménagé le **parc des Rives Créatives de l'Escaut**, 26 hectares entièrement dédiés aux activités du numérique et à l'innovation, avec le soutien du FEDER (3,7M €) et du DSIL Bassin Minier.

La **Serre Numérique**, portée par la CCI Grand Hainaut, est le premier bâtiment à avoir vu le

jour sur le parc. Elle regroupe au sein de ses 17 000 m², une pépinière, un incubateur, un centre de réalité virtuelle, un espace de coworking dans son learning center, et un centre de recherche appliquée et de transfert en création numérique. S'y trouvent également 800 étudiants au sein des trois écoles du groupe Rubika (Supinfogame, Supinfocom, et l'Institut Supérieur de Design), cette année encore classées meilleures écoles d'animation et de jeux vidéo.

En novembre **2016**, la Nouvelle Forge, bâtiment de 1300 m² dédié à l'innovation et à l'accueil des startups a ouvert ses portes. Cette ancienne infirmerie de Vallourec entièrement rénovée par Valenciennes Métropole regroupe une pépinière d'entreprises ; un espace de coworking et un fablab animés par POP Place ainsi qu'une école proposant des formations courtes au métier de développeur web et mobile, POP School.

Helios, premier programme immobilier mixte (bureaux et commerces sur plus de 6000 m²) composé de plusieurs lots, dont le premier livré à l'été 2017, a déjà accueilli Altimance, centre de services informatiques, filiale du groupe britannique Rigby.

Le parc accueille aussi la **Cité des Congrès Valenciennes**, dédiée aux activités événementielles.

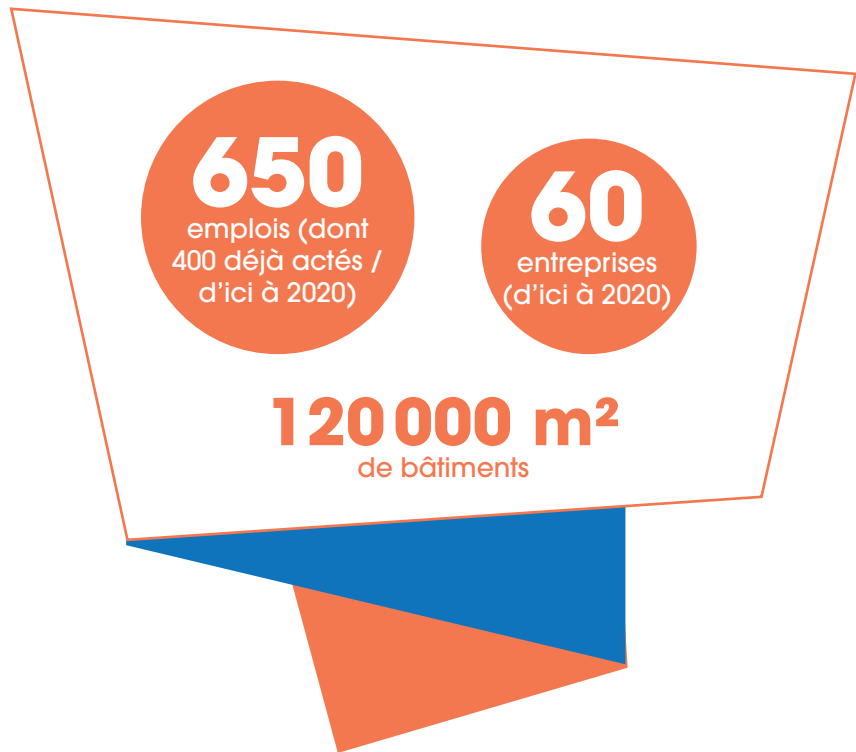
BEAM ME UP

Programme d'accompagnement à l'entrepreneuriat et au prototypage d'idées, Beam Me Up permet de passer d'une idée à un projet. Pendant trois mois, les candidats sont suivis par trois "mentors" qui les accompagnent dans toutes les phases du prototypage et les aident à "muscler" leur projet. A l'issue de ces trois mois, les candidats passent devant un jury qui les oriente pour la suite : entrée en couveuse, en incubation ou en pépinière, et leur apporte tous les conseils pratiques pour concrétiser leur projet.

La dernière édition a permis à deux candidats de se démarquer : Bertout Créations et Samuel Blin avec l'Estampillerie, qui a ensuite remporté un prix au concours Creative Startup et vient d'entrer en incubation à la Serre Numérique.

Beam Me Up s'inscrit dans le cadre du projet "Garage Numérique" financé par le FEDER via l'Investissement Territorial Intégré de Valenciennes Métropole et par la Région.

Les objectifs des Rives Créatives



ALTIMANCE

Le 15 mai 2017, le groupe Rigby annonçait l'implantation à Valenciennes d'un nouveau centre de services informatiques dénommé Altimance. 4 mois plus tard, Altimance s'installait dans le premier bâtiment construit de l'hôtel d'entreprises Helios. Cette toute nouvelle entreprise appartient au groupe Rigby (premier groupe informatique privé européen), déjà actionnaire de Specialist Computer Company (SCC) qui a choisi de faire confiance à Valenciennes Métropole et à la région Hauts-de-France pour développer son activité. **300 emplois** doivent être créés d'ici à 2020, dont **déjà 100 pour la fin d'année 2018**.

LA FILIÈRE LOGISTIQUE DURABLE

LE PORT À CONTENEURS ESCAUT/VALENCIENNES TERMINAL

Il est désormais le 4^e port intérieur français derrière Gennevilliers, Lyon et Strasbourg grâce à ses 85.000 EVP (Equivalent Vingt Pieds) manutentionnés cette année (4000 EVP fluvial par mois, plus de 100 chargements /livraisons conteneur par jour).

Pour soutenir ce développement, Escaut Valenciennes Terminal est désormais ouvert 24 heures sur 24 et 6 jours sur 7. En parallèle, Dock Seine Nord-Europe/Escaut, syndicat mixte gestionnaire du port de Valenciennes, poursuit son extension. Un nouveau parc de stockage

pour conteneurs vides y a été aménagé et terminé en octobre 2017.

LE CONTOURNEMENT NORD

Attendu depuis très longtemps, le chantier du contournement Nord a démarré en juillet 2017.

Acté par le Conseil Départemental lors d'une délibération de décembre 2015. Il a été divisé en deux phases : la section Est entre Bruay et Saint-Saulve (de 2016 à 2020) et la section Ouest entre Raismes et Bruay (de 2021 à 2024).

Un projet de 109 millions dans sa totalité (y compris l'aménagement de la RD70 qui passe à côté d'Alstom et d'Auchan, à Petite-

Forêt) dont **un financement de 15,4 millions de Valenciennes Métropole**.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET SOUTIEN AUX ENTREPRISES

La politique de développement économique s'appuie sur l'accompagnement des entreprises. La Communauté d'agglomération intervient financièrement pour aider les projets créateurs d'emplois et d'investissements.

Participation de Valenciennes Métropole à la chaire universitaire dédiée au ferroviaire. Le budget de cette opération sur 4 ans est de 1 770 000 €. Valenciennes Métropole participe à hauteur de 111 250 €/an.

En 2017, 14 entreprises ont été soutenues :

Société	Lieu du projet	Nature du projet	Création d'emplois
ERMI	Onnaing	Développement d'un atelier de maintenance	15 emplois
AMIVAL	Rouvignies	Investissement dans de nouveaux équipements	10 emplois
VANERUM	Marly	Investissement dans un nouveau bâtiment	15 emplois
BLUE ADAM	Anzin (Serre Numérique)	Implantation à la Serre Numérique	2 emplois
A+ METROLOGIE	Famars (Technopôle Transalley)	Implantation à Transalley	3 emplois
ALTIMANCE	Anzin (Helios)	Implantation au Parc des Rives Créatives de l'Escaut	250 emplois
CLIEMA	Famars (Technopôle Transalley)	Implantation à Transalley	3 emplois
LUCULLUS	Prouvy	Construction d'une nouvelle usine	11 emplois
FD SERVICES	Prouvy	Investissement immobilier	3 emplois
SOGESCAUT	Prouvy	Investissements sur le site	Maintien emplois
ACTIV' ENGINEERING	Famars (Technopôle Transalley)	Implantation à Transalley	10 emplois
GROUPE HBS	Prouvy	Construction pour nouvelle activité	13 emplois
GTE GREEN-TECH ENGINEERING	Famars (Technopôle Transalley)	Implantation à Transalley	20 emplois
Toyota Motor Manufacturing France	Onnaing	Nouvelle plateforme technologique	300 emplois

LE SOUTIEN À L'INSERTION

Le **PLIE** de Valenciennes Métropole, plateforme financière qui mutualise des financements, notamment européens, accompagne des personnes très éloignées de l'emploi, avec des parcours adaptés à leurs besoins, en mobilisant et coordonnant des actions ciblées, en lien avec le projet professionnel des participants.

Les parcours PLIE en 2017 :

- un accompagnement renforcé individualisé : **1143** personnes suivies,
- découverte des métiers et remobilisation : **196** participants concernés,
- une montée en qualification : **615** étapes de formation,
- médiation et accès à l'emploi : **456** mises en situation d'emploi, dont **99** en insertion via l'activité économique,

- **176** sorties positives consolidées à 6 mois : CDI, CDD de plus de 6 mois ou formation qualifiante, soit 49,72 %.

Valenciennes Métropole **accompagne les salariés en contrat aidé non marchand** (CAE/ Emploi d'Avenir), dans les communes ou les collèges de l'agglomération en développant leurs compétences (mise en place d'étapes de parcours emploi ou formation). En 2017, **62** salariés ont été suivis, dont **37%** ont retrouvé un emploi ou validé une formation qualifiante. L'autre moitié poursuit son parcours via le PLIE et **13%** sont orientés vers d'autres partenaires (Pôle emploi, Cap emploi...).

La cohérence en matière d'insertion a été renforcée par la création en 2016 d'un poste de chargée de mission « Insertion- Economie Sociale et Solidaire ».

Sur le premier volet, il est procédé à l'instruction, le suivi et le financement d'actions permettant la levée des freins à l'emploi, dans le cadre de l'axe "emploi" du Programme Territorial de Cohésion Sociale et du Contrat de Ville. Il comprend également le soutien d'Ateliers Chantiers d'Insertion proposant des activités sur un secteur porteur ou en tension, ou la qualification et la professionnalisation de leurs salariés en insertion.

La Direction de l'Emploi et de l'Insertion subventionne la Maison de l'Emploi du Valenciennois, la Mission Locale, l'Ecole de la 2^e chance, l'ADIE, l'OI du Hainaut et Nord Actif, afin de renforcer leur impact auprès des porteurs de projet et des usagers. Elle intervient également auprès des communes ayant un service emploi afin de créer des synergies locales (forums et actions ponctuelles).

LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES ÉCONOMIQUES CRÉATRICES D'EMPLOI

Les objectifs d'animation du **secteur des services à la personne (SAP)** sont le développement économique de la filière et l'amélioration de la qualité de son offre globale, au travers de 4 axes :

- la promotion des SAP, avec un guide et un site internet spécifiques www.servicessalapersonnevalenciennes.fr,
- la visibilité des structures et le recrutement avec deux manifestations annuelles (salon de la garde d'enfants - 600 visiteurs et Ainergie - 670 visiteurs) et un job dating sectoriel (12 employeurs, 110 offres, 81 candidats et 30

contrats signés),

- la formation (auxiliaire de vie, aide-ménagère à domicile, assistante de vie aux familles, 66 personnes formées, dont 29 à l'emploi),
- la professionnalisation avec un outil de repérage et d'évaluation des publics (l'école des SAP).

Valenciennes Métropole a voté en mars 2017 son **Plan Local pour l'Economie Sociale et Solidaire**, avec pour ambition de changer de regard sur l'ESS et de changer d'échelle, un plan décliné autour de 4 orientations.

Le collectif d'acteurs s'est réuni deux fois au cours de l'année 2017, afin de favoriser l'interconnaissance des acteurs et la mise en œuvre de stratégies partagées; un circuit de l'ESS a été organisé ainsi que deux petits déjeuners, traitant de la sensibilisation à l'ESS et de l'alimentation durable, sur les communes de Condé et Quarouble.

Le réseau a été destinataire de 3 newsletters "Quelles Nouvelles ESS ?". 4 projets ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets 2017, avec un financement unitaire de **10 000 euros**.

VERS UNE GOUVERNANCE TERRITORIALE DE L'ESS Contribuer à la stratégie ESS : de l'élaboration à l'évaluation

Collectif d'acteurs

1

OPTIMISATION
DES RESSOURCES

CONNAISSANCE ET
RECONNAISSANCE
DE L'ESS

DÉVELOPPEMENT
DE L'ESS

2

PERMANENCES
LOCALES

Mobilisation des acteurs régionaux de l'ESS pour porter à connaissance les acteurs et actions dont peuvent bénéficier les habitants

3

STRATÉGIE DE
COMMUNICATION

4

RENCONTRES
THÉMATIQUES

5

APPEL À PROJETS

6

PARANGONNAGE

L'APPUI AUX ENTREPRISES

Pour chaque projet soutenu par Valenciennes Métropole, la Direction de l'Emploi et de l'Insertion intervient auprès de l'employeur pour l'aider à pourvoir son besoin de main-d'œuvre (promotion de profils, offre de formation, mesures d'aides à l'embauche).

Concernant la **prospection directe des entreprises**, les deux chargées de relations-entreprises du PLIE ont plus spécifiquement en charge le fichier TPE-PME, en coordi-

nation avec les autres acteurs de l'emploi (Proch'emploi, Département) pour détecter les offres cachées du marché du travail local. Ainsi, **176** entreprises ont été visitées permettant de collecter **80** offres d'emploi, dont **36** ont été pourvues par des participants PLIE.

Le **facilitateur "clause d'insertion"** apporte une expertise juridique et technique auprès des donneurs d'ordre sur la pertinence d'introduire des clauses d'insertion dans les

marchés publics du secteur du BTP. Cette offre globale, rattachée au dispositif PLIE, en articulation avec l'ensemble des partenaires, permet de développer l'activité tout en favorisant l'accès à l'emploi des publics les plus en difficulté. **54** opérations ont été concernées en 2017, pour **21** maîtres d'ouvrage et **179** personnes ayant bénéficié d'une clause d'insertion.

CULTIVER LE LIEN SOCIAL

Valenciennes Métropole a fait de la cohésion sociale un de ses engagements prioritaires, animant une démarche collective et concertée avec l'ensemble des partenaires.



PTCS & CONTRAT DE VILLE

L'intervention de la Direction de la cohésion sociale de Valenciennes Métropole s'inscrit dans le cadre de deux documents stratégiques.

LE PROJET TERRITORIAL DE COHÉSION SOCIALE (PTCS)

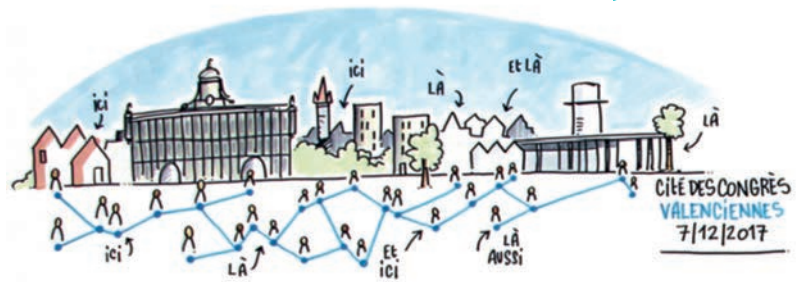
Il s'adresse aux 35 communes de l'Agglomération dans un enjeu global de solidarité envers les publics fragilisés.

autour de la rétrospective de la Politique de la Ville et de la politique de cohésion sociale pour donner à voir ce qui se fait sur le territoire et leur articulation, une table-ronde est venue soulever les défis et perspectives actuels de ces politiques.

LE CONTRAT DE VILLE

Il apporte des outils cohérents face aux enjeux rencontrés dans les quartiers en Politique de la Ville, en soutenant les porteurs de projets locaux. Ce document permet le renforcement et la concentration des moyens techniques, humains et financiers au profit des habitants des quartiers prioritaires et quartiers de veille active pour lutter contre les écarts de développement territorial.

Ces documents étant le fruit de réflexions et d'engagements partenariaux, le 7 décembre 2017, 130 participants, parmi lesquels des élus, des partenaires institutionnels et des conseillers citoyens ont participé à un temps fort autour de la cohésion sociale sur le territoire de l'Agglomération. Ouvert



LES GRANDS AXES D'INTERVENTION EN 2017

Le Contrat de Ville et le PTCS définissent les grands axes d'intervention visant à réduire les inégalités sociales et territoriales. Certains d'entre eux sont présentés ici au travers de quelques actions mises en place ou accompagnées par Valenciennes Métropole en 2017.

PROMOUVOIR LA SANTÉ ET FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS

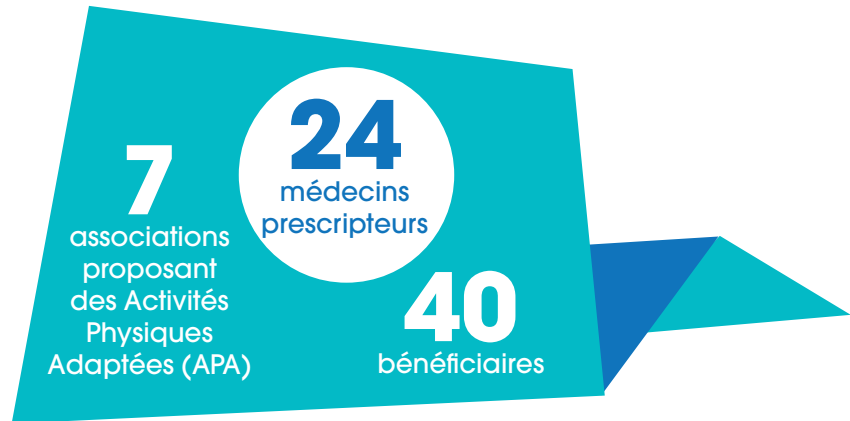
1. Assurer les effets d'entraînements sociaux et territoriaux du développement économique
2. Promouvoir la santé et faciliter l'accès aux soins
3. Accompagner le renouvellement urbain et favoriser le vivre ensemble
4. Favoriser la réussite éducative et l'engagement citoyen
5. Prévenir la délinquance et accompagner les victimes
6. Lutter contre les nouvelles formes de grandes exclusions



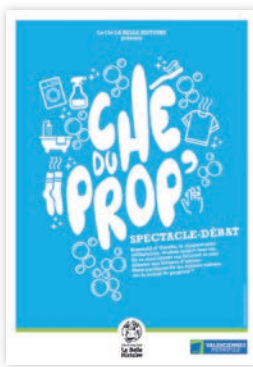
Le 9 novembre 2017 : signature de la 1^{ère} convention de partenariat "Ma ville se ligue contre le cancer" entre le Comité du Nord de la Ligue contre le cancer et une Agglomération, Valenciennes Métropole, associant également le Comité Amiante Prévenir et Réparer (CAPER) de Thiant afin d'apporter une attention particulière aux cas de cancers liés à l'amiante, en présence de Laurent Degallaix, Président et Laurent Depagne, VP Cohésion Sociale.

• Mise en place du sport-santé sur ordonnance

Le dispositif "Sport santé sur ordonnance" a pour objectif de favoriser la pratique régulière et modérée d'une activité physique adaptée (APA), à l'état de santé des malades chroniques. Mis en place par l'association Apaval's, il cible les adultes atteints d'une maladie chronique : diabète de type 2, rémission de cancer de plus de 6 mois, obésité avec IMC ≥ 30 et les personnes très éloignées de l'activité physique. En effet, **pratiquer des activités physiques adaptées à tout âge "augmente l'espérance de vie en bonne santé, retarde la dépendance et constitue un complément thérapeutique efficace"** pour de nombreuses affections.



• Du théâtre d'intervention sur l'hygiène de vie



Valenciennes Métropole a financé **la compagnie la Belle Histoire** pour organiser sur le territoire 5 représentations de son spectacle "Ché du prop", du théâtre d'intervention sur l'hygiène de vie, durant le second semestre 2017 dans les villes volontaires de Bruay-sur-l'Escaut, Condé-sur-l'Escaut, Onnaing, Saint-Saulve, et Valenciennes.

Le public adulte était ciblé, avec, à l'issue de chaque représentation, des échanges sur la thématique et la possibilité de poser des questions à un médecin, une infirmière et une assistante sociale du Service Prévention Santé du Valenciennois. Cela a permis de libérer la parole, faire passer des informations et transmettre des conseils adaptés.

• De nouveaux enjeux avec le programme Vivons en Forme

8 formations ont été dispensées dans le cadre du programme Vivons en Forme, avec de nombreuses thématiques abordées : la restauration scolaire, le sommeil, la gestion des achats alimentaires sains et à moindre coût, le bien-être et l'évaluation des actions menées. Ce sont en tout **112 personnes du territoire qui ont été touchées**.

ACCOMPAGNER LE RENOUELEMENT URBAIN ET FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE

• Relance du soutien aux dynamiques - habitants dans les communes rurales avec le FIL (Fonds d'Initiatives Locales)

Fin 2017, un travail de relance pour la mobilisation des crédits du Fonds d'Initiatives Locales a été porté par deux élus de l'agglomération, Valérie Fornies et Christian Bisiaux, appuyés de deux techniciens. Cela s'est traduit par la tenue de réunions d'information dans les communes rurales, par groupe de trois. L'ambition est de mieux faire connaître ce dispositif, pour faire émerger des actions innovantes sur les communes rurales.

Budget au fil des 6 dernières années



Toutes les communes éligibles ont au moins déposé un projet.

• "Parlement de rue" de l'ACSRV

L'Association des Centres Sociaux de la Région de Valenciennes (ACSRV) s'engage pour développer le pouvoir d'agir des habitants. Par la construction d'un projet culturel avec des

habitants, "**Les Cubipostales**", ils ont imaginé, discuté et créé des cartes postales abordant différents sujets (aménagement du quartier, écologie, emploi, sport, ...), avec l'appui de la Compagnie **Les Cubiténistes**. Plus de 450

personnes ont ainsi valorisé leur connaissance du territoire, interpellé les institutions pour nourrir leurs réflexions et ont permis de créer un nouvel espace d'échanges, vecteur de cohésion sociale.

FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET L'ENGAGEMENT CITOYEN

• Le Programme de Réussite Educative

Porté par le GIP Réussite Éducative à l'échelle intercommunale, le Programme de Réussite Educative (PRE) permet d'apporter aux enfants de 2 à 16 ans ayant une situation fragilisée ou ne bénéficiant pas d'un environnement favorable, une réponse destinée à stimuler leur épanouissement personnel et/ou conforter leur parcours scolaire.

Cette année, **602 enfants ont pu bénéficier**

d'un parcours personnalisé, au travers de 33 actions différentes, composant la programmation PRE de Valenciennes Métropole : 11 au niveau intercommunal et 22 au niveau local.

• L'Afev, pour un engagement des jeunes et un accompagnement à la scolarité

L'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (Afev), financée dans le cadre du

Contrat de Ville, a accompagné 56 jeunes, 23 hommes et 33 femmes, sur la période 2016-2017, promouvant ainsi leur implication citoyenne au sein du territoire. Elle favorise également l'engagement d'étudiants bénévoles auprès des 5-17 ans résidant dans un quartier prioritaire selon les enjeux repérés : scolarité, estime de soi, mobilité ou encore ouverture au monde professionnel. **44 enfants/jeunes ont ainsi été accompagnés**, pour la plupart collégiens.

PRÉVENIR LA DÉLINQUANCE ET ACCOMPAGNER LES VICTIMES

"Débats médiartistiques" avec la Compagnie Générale de l'Imaginaire. En 2017 des interventions d'un artiste/journaliste dans les collèges et lycées ont été mises en place pour amener les jeunes à décoder articles et vidéos de presse, et à réaliser ensuite des productions artistico-médiatiques. 36 collégien(ne)s dont un groupe spécifique de 8 délégué(e)s de classe, et 11 élèves d'un lycée professionnel (17/19 ans) ont été accompagnés. Cette action a été reconnue et valorisée par l'État à l'échelle régionale et nationale.

ZOOM SUR...

Le plan de prévention de la radicalisation de Valenciennes Métropole

Valenciennes Métropole a structuré une démarche locale inter-partenaire afin d'encourager, soutenir et développer un plan axé sur la prévention primaire. Cette prévention suppose d'agir sur tous les facteurs de risques : déscolarisation précoce, délinquance juvénile, etc.

Les actions mises en place dans ce cadre visent à promouvoir la citoyenneté, les valeurs de la République, la laïcité, à sensibiliser les jeunes au décryptage des médias, à l'utilisation critique d'internet et des réseaux sociaux, à développer l'esprit critique etc.

Un exemple d'action soutenue par Valenciennes Métropole :

Mercredi 4 janvier 2017, le phénix scène nationale a accueilli pour deux représentations la pièce *Djihad* de l'auteur belge Ismaël Saïdi. Cette représentation à vocation socio-pédagogique a touché près de 1 000 jeunes spectateurs valenciennois des collèges, lycées et centre sociaux du territoire. Une représentation a aussi été ouverte au grand public.



ACCROCHE ACTIVE !
Pour une jeunesse mobilisée
et actrice de son avenir

LUTTER CONTRE LES NOUVELLES FORMES DE GRANDES EXCLUSIONS

Cré'actif, un atelier pour reprendre le rythme

Cré'Actif propose à des moins de 25 ans sans emploi, formation ni qualification d'Anzin, Beuvrages, Valenciennes et du Pays de Condé de retrouver des repères avec des activités manuelles. Cette action du Comité d'Action Pour l'Education Permanente (CAPEP), soutenue par Valenciennes

Métropole, représente un nouveau départ pour des jeunes en décrochage scolaire et/ou social. En développant chez eux leur capacité à faire des choix, à se projeter dans l'avenir, ils reprennent confiance et s'inscrivent alors dans une dynamique d'insertion sociale et professionnelle. **En 2017, 36 jeunes ont intégré l'atelier**, et 11 en sont sortis avec un contrat ou une reprise de formation.

ELABORATION ET CONCERTATION AUTOUR DU RAPPORT À MI-PARCOURS DU CONTRAT DE VILLE

2017 a sonné l'arrivée du Contrat de Ville à mi-parcours de son échéance, fixée à 2020. L'occasion, et l'obligation légale, de réaliser un rapport intermédiaire de ses avancées. Valenciennes Métropole a ainsi lancé, dès janvier 2017, une mission d'Observation, Suivi et Evaluation - OSE -, portée par deux agents de la direction de la cohésion sociale. L'ambition est d'insuffler une vision commune des attendus de l'évaluation, et de faire monter en compétence les partenaires intervenant dans le cadre du Contrat de Ville.

Le projet de rapport se compose de 4 parties :

- **L'observation**, pour mieux connaître les quartiers prioritaires et les grandes tendances, au travers de données statistiques et de cartographies ;
- **Le suivi** des actions financées dans le cadre

de la Politique de la Ville, pour mieux cadrer les interventions ;

- **Un recensement des politiques publiques** des partenaires menées en direction des quartiers faisant état de l'avancée de leurs engagements ;

- **L'évaluation** de la plus-value du Contrat de Ville en matière d'ingénierie, de gouvernance et des nouvelles démarches engagées, issues de la réforme de 2014.

Au dernier trimestre 2017, il a été présenté aux conseils citoyens du territoire pour recenser leur avis sur ce document et pouvoir tenir compte des remarques pour le rapport annuel du Contrat de Ville, avant d'être soumis aux conseils municipaux et au conseil communautaire pour être validé début 2018.

L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, SENSIBILISONS AUX STÉRÉOTYPES ET RENDONS VISIBLES LES FEMMES



En 2017, Valenciennes Métropole a soutenu le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) pour mener des actions autour de la journée internationale du Droit des Femmes. Dans ce cadre, l'exposition « ça nous est égale » a été présentée à Prouvy du 7 au 11 mars. En proposant des chiffres, des faits, une approche juridique, en donnant la parole à des femmes sur 7 domaines (sport, politique, éducation, monde professionnel,

science et médias) cette exposition a pour ambition de les sortir de l'invisibilité.

En parallèle, des cafés des parents ont été mis en place, proposant une approche ludique sur les stéréotypes, pour réfléchir aux représentations féminines et masculines, afin d'ouvrir le champ des possibles. Enfin, un travail avec des lycéens a été réalisé au lycée du Hainaut, pour lever les préjugés de genre sur les métiers.

BILAN DE LA PREMIÈRE PHASE DU PROJET "ACCROCHE ACTIVE"

Lauréat du Programme d'Investissements d'Avenir pour la Jeunesse de 2017 à 2021, le projet "Accroche active ! Pour une jeunesse mobilisée et actrice de son avenir" piloté par Valenciennes Métropole (conjointement par la direction de la cohésion sociale et la direction de l'emploi) a vécu sa première année de mise en place. 9 actions ont vu le jour sur les 10 prévues initialement, autour des 3 volets

du projet : la lutte contre le décrochage scolaire, l'orientation et le lien aux entreprises, la mobilité. Une bonne dynamique partenariale est à noter, avec 8 opérateurs mobilisés et les partenaires des politiques publiques de la jeunesse concertés. Plus de 600 jeunes ont déjà bénéficié des actions menées dans le cadre de ce projet en 2017.

RÉINVENTER LA VILLE

Valenciennes Métropole œuvre afin de favoriser le logement pour tous et la mixité sociale.

HABITAT LOGEMENT : DEUXIÈME ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE DU PLH 2016/2021

LES PRIORITÉS DU PLH 2016/2021

Améliorer la qualité du parc et du cadre de vie, en intégrant la lutte contre le logement indigne et la réhabilitation thermique du parc social

Garantir l'accès et le maintien au logement pour tous

Diversifier l'offre de logements afin de faciliter et d'organiser les parcours résidentiels sur le territoire de l'agglomération

Elles s'articulent autour de 5 axes stratégiques :

Faire vivre le PLH et s'engager ensemble dans la réalisation de ses objectifs

Poursuivre le développement résidentiel mais de façon maîtrisée, en déclinaison du SCOT, en privilégiant la densité et la localisation des opérations à proximité des services et des axes de transport en commun

Les événements marquants de l'année 2017 sont :

- l'élaboration de la Convention intercommunale d'attribution
- la première convention d'application du PLH avec le principal organisme de logement social du territoire : la Société Immobilière du Grand Hainaut
- la première convention d'application du PLH avec la commune d'Anzin



Pour 2017, le budget de Valenciennes Métropole dédié à l'Habitat s'élève à :

972 500 €
en fonctionnement

6 605 000 €
en investissement

L'AMÉLIORATION DU PARC PRIVÉ ET LA LUTTE CONTRE LE LOGEMENT INDIGNE

• **Afin de renforcer l'action communale pour la lutte contre le logement indigne, notamment la mise en œuvre des pouvoirs de police du maire, le dispositif de formation** mis en place par Valenciennes Métropole avec le CNFPT en direction des agents communaux du territoire s'est poursuivi en 2017.

• **Poursuite des dispositifs opérationnels avec l'OPAH RU "Val d'Escaut"**, prolongée jusqu'en aout 2017 en appui du PNRQAD, de l'OPAH "Cité Kuhlmann" à Odomez et du programme "Habiter mieux" sur l'ensemble du territoire pour l'amélioration thermique du parc privé.

• **Pour 2017, 187 logements ont bénéficié d'un engagement financier** de Valenciennes Métropole pour leur réhabilitation (ANAH, Valenciennes Métropole et autres partenaires) dont :

- > **144 logements** de propriétaires occupants (dont 6 en sortie d'insalubrité, 35 en autonomie et 76 % des dossiers en amélioration thermique),
- > **42 logements** de propriétaires bailleurs (dont 33 sorties d'insalubrité et 100 % des dossiers en amélioration thermique),
- > **1 logement** en travaux d'office sur la commune d'Anzin.

L'AMÉLIORATION THERMIQUE DU PARC SOCIAL

En 2017, dans le cadre du dispositif communautaire en faveur de l'amélioration thermique du parc social existant, 342 logements sociaux (collectifs ou individuels) ont bénéficié des aides communautaires pour un total de 759 000 € de Valenciennes Métropole. Ce dispositif permet de financer jusqu'à 5000 € les réhabilitations HLM atteignant l'étiquette C ou la labellisation BBC.

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE EN LOGEMENTS ABORDABLES LOCATIVE ET EN ACCESSION

En 2017, afin de permettre un accès au logement pour tous et l'accès à la propriété des ménages du territoire, 184 logements locatifs sociaux en développement ont été financés, 15 logements locatifs sociaux en reconstitution d'offre démolis, et 27 PSLA ont été agrées par Valenciennes Métropole dans le cadre de la délégation des aides à la pierre.

Au-delà de la commercialisation en cours des opérations en accession sociale à la propriété soutenues par Valenciennes Métropole, une convention de partenariat a été contractualisée avec Procvivis Nord afin de conjuguer l'effort de Valenciennes Métropole en direction des ménages accédants et l'accompagnement des ménages modestes par l'octroi éventuel de prêts "Missions Sociales" des opérations portées par "Pierres et Territoires" ou "la Société régionale des Cités Jardins".

BILAN DE L'OPAH RU DU VAL D'ESCAUT

245 logements réhabilités (179 logements de propriétaires occupants et 66 logements de propriétaires bailleurs).

Dont **81 logements financés** en sortie d'insalubrité.

90 % des projets avec amélioration thermique.

Soit 12,3 millions de travaux engagés pour 6,4 millions de subventions allouées (Anah, Valenciennes Métropole, Région, Département, CAF, ...).

269 procédures coercitives engagées dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne.

Et **103 façades visées** par une injonction de ravaler sur les communes de Valenciennes, Condé-sur-l'Escaut et Fresnes-sur-Escaut.



Cité Kuhlmann à Odomez



La Cité Thiers avant les travaux



La Cité Thiers après les travaux

LA MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE DE PEUPLEMENT POUR UNE PLUS GRANDE MIXITÉ SOCIALE

Dans le cadre de la conférence intercommunale du Logement, nouvelle instance partenariale de concertation et de pilotage des attributions de logement social et de gestion de la demande, a été réalisé un diagnostic de la situation du parc social à l'échelle de chaque résidence de Valenciennes Métropole. En déclinaison, Valenciennes

Métropole a défini ses orientations en matière d'attributions et de mutations sur l'ensemble du parc social communautaire, en intégrant les besoins des publics prioritaires et des ménages issus des projets de renouvellement urbain. Valenciennes Métropole a veillé à une plus grande mixité sociale à l'échelle des communes, des quartiers et des résidences au travers de la **Convention Intercommunale d'Attribution** signée le 8 novembre en présence de l'État, de l'ensemble des maires et des bailleurs sociaux.

L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'année 2017 est marquée par la mise en service d'une nouvelle aire d'accueil pour les gens du voyage à Onnaing d'une capacité de 32 places de caravanes. Avec la réalisation de cette troisième aire de voyageurs, Valenciennes Métropole atteint **80 % des objectifs inscrits dans le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du voyage 2012/2018.**

LE RENOUVELLEMENT URBAIN DE VALENCIENNES MÉTROPOLE EN 2017

LES PROJETS « ANRU 1 »

Des PRU achevés

L'ensemble des projets de restructuration urbaine sont aujourd'hui achevés à l'exception du PRU du quartier Chasse Royale, déclaré d'intérêt communautaire depuis le 1^{er} juin 2015, et dont les travaux (pour ce qui concerne le cœur du quartier) s'achèveront à l'automne 2018. Le reste du quartier sera restructuré dans le cadre du NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) à partir de 2018.

Les PRU de Beuvrages et d'Anzin se sont achevés en 2015. Le PRU du Corridor Miner s'est achevé en 2017.

100% des subventions perçues à la fin 2017 par Valenciennes Métropole (ANRU, Région, Bailleurs sociaux)

Valenciennes Métropole a fini de percevoir en 2017 l'ensemble des subventions programmées dans le cadre des conventions financières.

LE PROJET PNRQAD (PROGRAMME NATIONAL DE REQUALIFICATION DES QUARTIERS ANCIENS DÉGRADÉS)

L'accélération des mises en chantier sur les différents sites de projet

La convention PNRQAD, signée le 12 février 2012, prévoit notamment la restructuration de 16 îlots dégradés situés dans les centres-villes de cinq communes de l'Agglomération : Valenciennes, Anzin, Fresnes-sur-Escaut, Condé-sur-l'Escaut, Vieux-Condé, le réaménagement de plusieurs espaces publics structurants dont la place Delcourt à Condé-sur-l'Escaut et la mise en œuvre d'une opération de restructuration commerciale sur l'îlot Gambetta-Dervaux à Vieux-Condé.

L'année 2017 a été marquée notamment par :

- **la réalisation de la première phase de démolition** sur les îlots Gambetta-Dervaux à Vieux-Condé, Rombault et du Quai du Petit Rempart à Condé-sur-l'Escaut, Onésyme Leroy à Valenciennes, rue du Rivage à Fresnes-sur-Escaut,
- **la finalisation**, par Valenciennes Métropole, des études de maîtrise d'œuvre pour le

réaménagement de la place Delcourt à Condé-sur-l'Escaut,

- **le lancement parallèle, dans le cadre de la stratégie de développement de logements en accession à la propriété**, d'un appel à idées permettant de retenir six architectes, et d'un appel à manifestation d'intérêt permettant de retenir quatre opérateurs, tous appelés à définir des projets partagés et opérationnels dès 2019.

L'année 2018 sera notamment marquée par :

- **le début des travaux de construction** des programmes de la SIGH sur les îlots Bancel à Fresnes-sur-Escaut et de Partenord Habitat à Vieux-Condé,
- **le début des travaux d'aménagement des espaces publics** des îlots Gambetta-Dervaux à Vieux-Condé, rue du Rivage à Fresnes-sur-Escaut et de la place Delcourt à Condé-sur-l'Escaut,
- **le lancement de la commercialisation du programme** de l'îlot du Cinéma "Palace" à Valenciennes et la finalisation des équipes promoteur/concepteur qui réaliseront les opérations en accession abordable sur les villes de Condé-sur-l'Escaut, Fresnes-sur-Escaut et Vieux-Condé.



NPNRU : le quartier Chasse Royale à Valenciennes

LE NPNRU (NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN)

La finalisation des études inscrite au protocole de préfiguration

Quatre quartiers du territoire de Valenciennes Métropole seront restructurés, d'ici 2030, dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) qui concerne plus de **450 quartiers** au niveau national :

- au titre des projets d'intérêt national : le quartier Chasse Royale à Valenciennes et la Sentinelle,
- au titre des quartiers d'intérêt régional : les quartiers de la Bleuse Borne et du Faubourg de Lille à Anzin et Valenciennes, Chanteclerc Lecoq à Condé-sur-l'Escaut et la Briquette à Marly.

L'année 2017 a été consacrée à la finalisation des études inscrites au protocole de préfiguration signé en septembre 2016 (mission d'urbaniste en chef et missions d'appui thématique sur les logements locatifs sociaux, les équipements publics et le développement économique et commercial). Celles-ci ont eu pour objet de définir des projets ambitieux,

partagés et chiffrés qui seront intégrés dans la convention financière NPNRU.

LA RESTRUCTURATION DES CITÉS MINIÈRES ET OUVRIÈRES

Le lancement de la phase opérationnelle sur trois des dix cités prioritaires de Valenciennes Métropole

L'année 2017 a été consacrée :

- à finaliser les études de maîtrise d'œuvre sur trois des dix cités prioritaires de Valenciennes Métropole : les cités Chabaud Latour / Acacias à Condé-sur-l'Escaut, Mont de la Veine à Anzin et Hardy/Ballanger à Fresnes-sur-Escaut. Ces projets s'inscrivent dans le cadre de deux appels à projet FEDER (appels à projet Patrimoine et ITI : Investissement Territorial Intégré) auxquels Valenciennes Métropole a répondu courant 2015. Une intervention conjointe de la part des bailleurs (SIA, SIGH, Maisons et Cités) sur la réhabilitation et la résidentialisation de leur patrimoine et de Valenciennes Métropole sur la requalification des espaces publics sera donc menée. Les travaux ont été engagés courant 2017 sur les cités Chabaud Latour/Acacias à Condé-sur-l'Escaut et le seront courant 2018 sur les

cités du Mont de la Veine à Anzin et Hardy/Ballanger à Fresnes-sur-Escaut.

- l'**ERBM** (Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier) lancé en mars 2017, permettra d'accélérer la politique de restructuration des cités minières prioritaires de Valenciennes Métropole.

LA RESTRUCTURATION DES CENTRE-BOURGS DES COMMUNES DE MOINS DE 5 000 HABITANTS

Cinq premiers sites de projet opérationnels parmi les dix sites prioritaires identifiés par Valenciennes Métropole

Parmi les dix sites de projet considérés comme prioritaires cinq d'entre eux sont d'ores et déjà prêts à entrer en phase opérationnelle : Odomez, Verchain-Maugré, Hergnies, Famars et Prouvy. L'année 2017 a été consacrée à la finalisation du montage opérationnel et financier sur ces différents îlots (identification d'opérateurs, définition des conditions de soutenabilité financière des différents projets). Les études de maîtrise d'œuvre seront lancées sur ces différents sites courant 2018 (logements, équipements publics, aménagement) pour une mise en œuvre opérationnelle courant 2019.

OBSERVATOIRES

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, les Observatoires ont été fortement impliqués en 2017 dans la définition des objectifs en matière de production de logement et de consommation foncière.

Ils ont également été associés, dans le cadre de la Politique de la Ville, à l'établissement du rapport à mi-parcours pour fournir une analyse de la situation socio-économique des habitants des quartiers de la géographie prioritaire.

Les Observatoires sont par ailleurs articulés au SIG dans le but de fournir des outils internes aux services de Valenciennes Métropole (par exemple tableaux de bords permettant l'analyse et le suivi des demandes et attributions de logements sociaux, analyse des transactions foncières...).



PLUI



Lancés en 2016, les travaux du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal se sont poursuivis durant toute l'année 2017. Celle-ci a notamment été marquée par la réalisation d'un diagnostic foncier sur l'ensemble des 35 communes, en collaboration avec les élus du territoire et en partenariat avec les Personnes Publiques Associées (Services de l'État, Syndicat du SCoT, Chambre d'Agriculture, Parc Naturel). Un **bilan du foncier disponible dans le tissu urbain** (friches, terrains nus et terrains mutables...) a été produit dans chaque commune pour ensuite définir les besoins d'extension de l'urbanisation mixte, sur la base d'un scénario d'évolution de la population et d'évaluation des besoins de logements à l'horizon 2030, en cohérence avec le Projet d'Agglomération.

Un tableau de **"comptes fonciers"** et de densités modulées par commune a ainsi été établi et présenté aux élus en Conférence intercommunale des Maires. Celui-ci a été validé par le Conseil Communautaire du 24 novembre 2017.

Par ailleurs, les **2^{èmes} rencontres individuelles avec chacune des 35 communes** ont été organisées dans un format adapté à la demande. Elles ont permis de faire l'analyse des problématiques constatées sur chaque document d'urbanisme communal (certains

n'étant plus adaptés au contexte actuel) et d'aborder avec les élus et/ou techniciens les premières orientations de développement de chaque commune.

L'année s'est clôturée avec la mise en place de **4 Groupes de Travail territoriaux**, organisés par secteur géographique dans une commune de chaque secteur, pour partager les premiers éléments réglementaires et les dispositions du code de l'urbanisme réformé.

ÉVOLUTION DES PLU COMMUNAUX

Le temps de l'élaboration du PLUI, les documents d'urbanisme communaux (PLU et POS) peuvent continuer à évoluer d'une manière juridiquement limitée. Compétente depuis 2015, la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole mène ces procé-

dures administratives pour le compte de ses 35 communes.

Dans ce cadre, une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme de Valenciennes a été conduite en 2017 sur demande de la Ville.

ADS : INSTRUCTION POUR LES 25 COMMUNES ADHÉRENTES AU SERVICE MUTUALISÉ

Créé suite aux dispositions de la Loi ALUR et opérationnel depuis le 1^{er} juillet 2015, le service ADS est le premier service mutualisé de Valenciennes Métropole. Il permet de traiter l'instruction des autorisations d'urbanisme pour 25 communes du territoire, suivant des modalités définies par une convention-cadre et une convention particulière signées avec chaque commune.

RELATIONS AVEC LES COMMUNES

Une relation quotidienne et un support technique sont assurés par le service ADS auprès des communes par le biais de contacts téléphoniques ou de rendez-vous. Ils permettent aux agents du service ADS et de la commune d'échanger régulièrement sur l'instruction technique, le contact avec les pétitionnaires et la connaissance du terrain. Ils permettent

également d'anticiper d'éventuelles difficultés générées par une proposition de décision défavorable.

RELATIONS AVEC LES ADMINISTRÉS

Des permanences sont proposées pour recevoir les pétitionnaires sur rendez-vous au siège de Valenciennes Métropole le mercredi matin et le vendredi après-midi, mais des rendez-vous peuvent être organisés en mairie sur demande des élus. Le service ADS peut apporter un conseil personnalisé et gratuit avant le dépôt d'une demande pour autant que le projet soit déjà établi.

Ce service assure également un suivi pour renseigner les pétitionnaires sur l'avancement de leur dossier ou pour fournir des explications après notification de la décision communale.

CHIFFRES DE L'ANNÉE

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, le service commun ADS de Valenciennes Métropole a instruit :

17

Permis d'Aménager (PA)

323

Permis de Construire (PC)

13

Permis de Démolir (PD)

544

Déclarations Préalables (DP)

83

Certificats d'Urbanisme opérationnels (CUB)

Soit au total **980 dossiers** représentant **812 équivalents PC**.

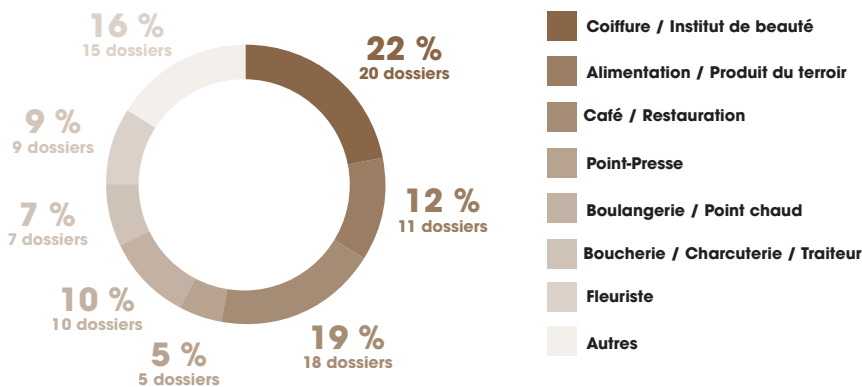
SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Depuis sa création en 2001, Valenciennes Métropole cherche à corriger les déséquilibres du territoire, à favoriser le développement des communes rurales tout en respectant leur identité. Le territoire compte 23 communes rurales ou périurbaines de moins de 5 000 habitants.

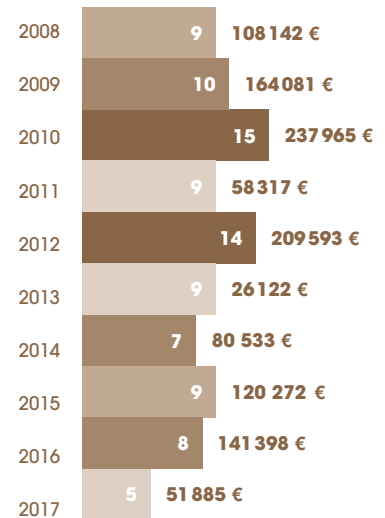
AIDES AU COMMERCE RURAL

Pour dynamiser le commerce des communes rurales et éviter que celles-ci ne deviennent des "cités- dortoirs", Valenciennes Métropole, avec la CCI - Hauts de France et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat - Hauts de France, a mis en place en 2008 un dispositif d'aide spécifique au développement et au maintien des "petits" commerces.

NATURE ET NOMBRE DE DOSSIERS D'AIDES



Nombre de dossiers - Montant des aides HT



AIDES AUX PROJETS D'ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

SOUTIENS FINANCIERS

Le Fonds de Soutien aux Investissements Communaux (FSIC) a été instauré par le Conseil Communautaire du 30 avril 2011 en remplacement du Fonds de Développement Rural. Son objectif est de renforcer la solidarité financière entre Valenciennes Métropole et les communes-membres et d'en assouplir les règles d'attribution. Augmentation de 20 % du montant FSIC par commune pour le mandat 2015/2020 qui porte l'enveloppe à 372 000 € au lieu de 310 000 €.

Le FSIC est destiné à financer les projets communaux de construction ou de rénovation d'équipements publics respectant les normes

d'accessibilité et améliorant les performances énergétiques ainsi que les projets d'aménagements urbains ou du cadre de vie à la hauteur de 50 % du montant du projet.

Les commissions thématiques émettent dans un premier temps un avis sur l'éligibilité du projet au titre du FSIC. Cette étape permet à la commune d'être assurée du soutien de Valenciennes Métropole sur son projet. Une fois les appels d'offres attribués et le plan de financement définitif connu, le montant de participation du FSIC est délibéré par le Bureau Communautaire et la convention notifiée à la commune. (Voir p. 31)

41 projets
pour un montant total de
2 972 974,80 €

RÉPARTITION DES PROJETS FINANCÉS PAR CRITÈRES

MISSIONS D'ASSISTANCE AUX COMMUNES

Valenciennes Métropole fournit une assistance technique aux communes rurales afin de les accompagner dans le montage de dossiers ou de les conseiller en urbanisme.

Quelques exemples de projets :

- requalification de la rue du Marais à Vicq,
- aménagement des abords extérieurs du cimetière à Estreux,

- étude de faisabilité d'un vestiaire de football à Estreux et montage de dossiers de demandes de subventions.

DOTATION EN MATÉRIEL : MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL À DESTINATION DES MANIFESTATIONS COMMUNALES

Dans le cadre du schéma de mutualisation visant à sécuriser le partage du matériel communautaire au profit des communes de moins

de 5 000 habitants, Valenciennes Métropole a décidé de regrouper en 2017 le matériel dans un bâtiment communautaire à Saint-Saulve et d'en gérer directement le prêt en dédiant un agent communautaire. Ce matériel est mis à disposition des communes moyennant une convention qui définit notamment les responsabilités des utilisateurs.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Afin de préserver l'environnement et de mettre en valeur ses espaces, Valenciennes Métropole mène des actions de protection de la biodiversité et réalise des aménagements visant à prévenir les risques d'inondations sur son territoire.

DÉCHETS

Valenciennes Métropole est chargée, pour le compte de ses 35 communes, de collecter, d'éliminer et de valoriser les déchets ménagers et assimilés. La Communauté d'agglomération a entrepris un programme de prévention et de réduction des déchets adopté en juin 2017 pour la période 2017-2020.

Valenciennes Métropole assure la gestion de 5 déchetteries communautaires:

- **Maing**: sur D958, au rond-point Artres/Quérénaing
- **Onnaing**: rue des Entrepôts
- **Quiévrechain**: rue du Quesnoy
- **Valenciennes**: rue de la Bleue du Nord
- **Vieux-condé**: rue César Dewasmès (parc l'Avaleresse).

En 2016, l'Agglomération a revu l'organisation des déchetteries pour améliorer les flux de passage aux heures de fréquentation les plus fortes:

- élargissement des horaires (mise en place au 1^{er} janvier 2017)
- meilleure capacité d'accueil le week-end.

L'objectif



de déchets
entre 2010 et 2020

DÉCHETTERIES : vers de nouveaux services

2017 a été une année charnière pour les déchetteries communautaires : horaires élargis, journée continue le samedi, meilleure capacité d'accueil le week-end... Alors que les déchetteries étaient régulièrement contraintes de fermer avant l'horaire habituel le dimanche matin, les mesures prises ont permis de ne plus connaître ces désagréments.

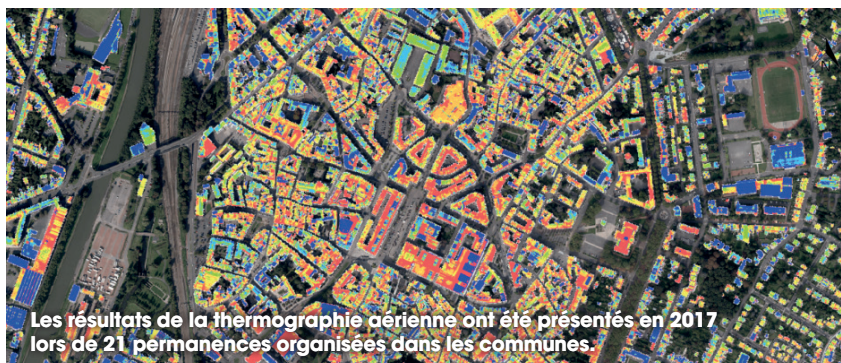
Le contrôle d'accès a également été déployé, avec une longue période de tolérance pour laisser le temps aux usagers de solliciter leur Pass Déchets. Bien plus qu'un simple instrument pour faire respecter le règlement, ce système va permettre d'optimiser le fonctionnement des déchetteries, grâce à une meilleure connaissance des apports.

C'est aussi un point de départ pour développer de nouveaux services, qui seront proposés en 2018. Il sera ainsi permis aux usagers d'apporter ponctuellement des quantités supérieures à 1 m³, lorsqu'ils sont confrontés à des travaux, un déménagement, etc. D'autres réflexions ont été conduites : prise en charge de l'amiante, déchets issus du BTP, etc.

PLAN CLIMAT TERRITORIAL

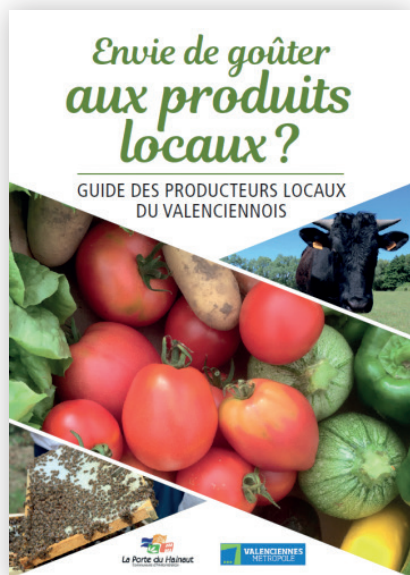
RESTITUTION DE LA CAMPAGNE DE THERMOGRAPHIE AÉRIENNE

En janvier 2016, un avion a survolé les 35 communes de Valenciennes Métropole pour réaliser la thermographie aérienne du territoire. Les résultats ont été communiqués aux habitants en 2017, lors de 21 permanences organisées dans les communes ainsi qu'au Salon de l'Habitat. Les habitants ont pu retirer gratuitement l'image thermique de leur habitation et bénéficier de conseils personnalisés de l'Espace Info-Energie pour réaliser des économies d'énergie et améliorer le confort thermique dans leur logement.



Les résultats de la thermographie aérienne ont été présentés en 2017 lors de 21 permanences organisées dans les communes.

ÉLABORATION D'UN GUIDE DES PRODUCTEURS DU VALENCIENNOIS



Afin de développer les circuits alimentaires de proximité, Valenciennes Métropole a réalisé et édité, en partenariat avec la Communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut, le guide des producteurs locaux du Valenciennois. En recensant les producteurs locaux proposant de la vente directe, mais aussi les structures permettant l'achat de paniers et les marchés locaux du Valenciennois, ce guide répond à un intérêt croissant des consommateurs à la recherche de produits de qualité et de lien durable avec le monde agricole. En plus de répondre aux

enjeux environnementaux comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre par un nombre réduit d'intermédiaires, ce guide favorise le tissu économique local, en valorisant les circuits de proximité de nos cultivateurs et éleveurs du Valenciennois.

Il donne l'occasion aux habitants d'avoir accès à des aliments de qualité et de saison ainsi qu'à des recettes et astuces de consommation.

MISE EN SERVICE DE 18 BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

En 2017, **18 bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides** rechargeables ont été installées par Valenciennes Métropole dans 12 communes du territoire. Les bornes sont situées à proximité directe de commerces et d'équipements publics, permettant d'y accéder facilement pendant que le véhicule se recharge.

Le déploiement des bornes de recharge sur le territoire s'inscrit dans la dynamique initiée par la Région Hauts-de-France.



FINANCEMENT DE TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE PUBLIC

En 2017, lauréate de l'appel à projets « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance verte », Valenciennes Métropole s'est vue octroyer, en février au ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, une enveloppe d'un million d'euros destinée à aider 21 de ses communes dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments et la modernisation de leurs installations d'éclairage public.



ENVIRONNEMENT

Valenciennes Métropole mène un programme d'action et de prévention contre les inondations à travers la gestion des débordements des cours d'eau et la maîtrise des ruissellements agricoles.

RÉALISATION DE TRAVAUX DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS PAR RUISSELLEMENTS

• Aménagement d'un bassin versant à Artres

Suite à une étude menée en 2015, des travaux visant à réduire les impacts des ruissellements issus de parcelles agricoles ont été réalisés en 2017. Parmi eux, des ouvrages ont été aménagés au sein d'un bassin versant à Artres. À l'amont, dans les plaines agricoles, des haies et des fascines ont été implantées pour ralentir et réduire les ruissellements mais aussi pour retenir les limons à l'origine des coulées de boues. À l'aval, des redents ont été ajoutés à un fossé, une canalisation a été nettoyée sur 50 mètres environ et un bassin d'une capacité de rétention de 1 200 m³ a été aménagé. Ces ouvrages, permettent de réguler et de stocker les ruissellements évitant ainsi des écoulements vers les habitations, le débordement des réseaux d'eaux pluviales et l'écrêtement des pics de crue. Pour un coût total de 200 000 € ce projet a bénéficié du soutien financier de l'Agence de l'eau Artois-Picardie et l'appui technique de la Chambre d'Agriculture.

• Ruissellements



Depuis 2010, Valenciennes Métropole soutient financièrement les aménagements de plaine agricole limitant les inondations par ruissellement. De nombreux ouvrages dits "d'hydraulique douce" ont ainsi été implantés : haies, fascines et bandes enherbées. Ces ouvrages végétaux nécessitent un entretien régulier pour rester fonctionnels et continuer de freiner les ruissellements et filtrer les sédiments (coulées boueuses). Sept ans plus tard, Valenciennes Métropole a repris la gestion directe de ces ouvrages pour en

assurer la restauration et l'entretien. Répartis sur les communes d'Estreux, Maing, Rombies-et-Marchipont et Sebourg, la majorité des 97 ouvrages ont ainsi été restaurés pendant l'hiver. Une deuxième phase est déjà programmée à l'hiver 2018 afin de finaliser ce premier programme d'intervention. Un entretien régulier est programmé par périodes de 3 ans. Ces opérations ont pu être conduites grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Artois-Picardie.



ANIMER ET PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

SPORT

> Conformément à l'objectif de sa politique sportive qui est d'organiser des événements sportifs d'envergure, vecteurs de notoriété pour le territoire et dans le cadre de sa candidature pour l'accueil de la Coupe du

Monde de la FIFA France 2019™ dans son stade du Hainaut, Valenciennes Métropole a accueilli, l'équipe de France Féminine de football le vendredi 21 octobre 2017. Les joueuses françaises étaient opposées

à celles d'Angleterre dans une rencontre amicale. Pour l'occasion, le stade du Hainaut était copieusement garni puisque 20 059 spectateurs sont venus encourager les sélections nationales.

PARTICIPATION DE VALENCIENNES MÉTROPOLE

> Dans le cadre du soutien aux équipes sportives qui valorisent le territoire au niveau national, Valenciennes Métropole a soutenu financièrement le VAFC.

VAFC	Football (Masc)	270 000 €
------	-----------------	-----------

> Valenciennes Métropole accompagne aussi financièrement le sport compétitif amateur vecteur d'animation locale, en 2016, 15 clubs ont ainsi signé une convention de partenariat avec la Communauté d'agglomération.

Hockey Club Valenciennes	Hockey sur gazon (Masc.)	15 000 €
Hainaut Hockey Club	Hockey sur glace (Masc.)	12 000 €
TSB Valenciennes	Tennis (Masc.)	9 000 €
Tennis Club Saint Saulve	Tennis (Fém.)	10 000 €
Base Ball Club Valenciennes	Base Ball (Masc.)	8 000 €
ASHH Valenciennes	Basket Handisport (Masc.)	8 000 €
Ombellia cns Quiévrechain	Water-polo (Masc.)	7 000 €
Hand Ball Club Anzin	Hand ball (Fém.)	7 000 €
USTT Valenciennes	Tennis de table (Masc.)	9 000 €
Karaté Club Condé	Karaté (Fém.)	4 500 €
Arts Martiaux Condé	Judo (Masc.)	4 000 €
U.S. Valenciennes Athlétisme	Athlétisme	4 000 €
Golf Club de Valenciennes	Golf (Masc.)	3 500 €
As Anzinoise Athlétisme	Athlétisme	3 500 €

VALENCIENNES MÉTROPOLE PARTENAIRE DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ET DES COURSES PÉDESTRES

COMPÉTITIONS ET MANIFESTATIONS	
¼ de finales des Championnats de France de Cross Country	3 000 €
Grand Prix Cycliste de Denain	5 000 €
Open International de Tennis	10 000 €
Open International de Judo	6 000 €
Diverses manifestations mises en place par les étudiants de l'Université de Valenciennes (Nuit du futsal, Val Beach, Show Zumba, etc.)	5 000 €
Trophée des Hauts de France de Patinage Synchronisé	4 000 €
Championnat de France de Gymnastique TOP 12	4 000 €
Championnat de France FSGT des 10 km et du Semi-Marathon	2 000 €
Championnat de France de Padel	2 000 €
Open International de Squash	2 000 €
2° Open de Quiévrechain de Floorball	500 €
Challenge Val' Hainaut Cyclo	1 000 €
Concours hippique de saut d'Obstacles	1 000 €
Coupe « Valenciennes Métropole » de Golf	1 000 €

COURSES PÉDESTRES	
La Course de Brennus	469.00 €
Les Foulées Printanières	902.00 €
La Course de la Rhônelle	260.00 €
La Vivicità	325.00 €
Les Foulées Valenciennes	3 003.00 €
Trail des Sarrasins	524.00 €
Les Foulées Maingeoises	257.00 €
Les Foulées du Vignoble	288.00 €
Les Foulées Vieux-Condéennes	525.00 €
Les Foulées Onnaingeoises	412.00 €
Cross de la fosse Cuvinot	252.00 €
Les Boucles Nocturnes de Vauban	238.00 €

L'ÉDUCATION ET LA PRÉVENTION DE LA SANTÉ PAR LE SPORT

L'activité physique et sportive est un puissant vecteur d'éducation et de transmission des valeurs citoyennes, et un moyen de rester en bonne santé. L'éducation par le sport et la pratique du "sport santé" sont intégrées à ce titre dans le Projet Territorial de Cohésion Sociale et dans le Contrat de Ville de Valenciennes Métropole

• Le sport scolaire

Valenciennes Métropole encourage le sport scolaire pour les écoles maternelles et

élémentaires par le biais d'une subvention versée au district Valenciennois de l'USEP. Cette subvention permet de financer l'organisation de rencontres au cours desquelles

les bonnes pratiques en termes de santé sont mises en avant ; la découverte de pratiques sportives innovantes ; l'achat de matériel mis à disposition des écoles...

USEP - district du Valenciennois

7 500 €

CHANGEMENT DE LA PELOUSE DU STADE DU HAINAUT

Dans le cadre de sa politique visant à favoriser la création et la rénovation d'équipements sportifs d'intérêt communautaire sur le territoire et en vue de la coupe du monde de football féminin en 2019, Valenciennes Métropole a décidé de remplacer la pelouse du stade du Hainaut par une pelouse dite hybride constituée d'un

gazon naturel enraciné dans un substrat de synthèse composé de granules de liège, de microfibrilles synthétiques et de sable fin. Cette technique permet une flexibilité dans la gestion du terrain et notamment d'augmenter sa fréquence d'utilisation.

MONTANT DES TRAVAUX: 600 000 €



PATINOIRE VALIGLOO, REMPLACEMENT DE LA SURFACEUSE ET DE LA SONO

Après avoir réalisé des travaux d'entretien en 2016 (déglacage des pistes, dépose et repose des rambarde de sécurité, réalisation des marquages de terrain et l'entretien du matériel nécessaire au bon refroidissement

de la glace, réfection des sanitaires, d'une partie des revêtements de sols et des bancs de vestiaires et l'installation d'une borne d'accueil répondant aux nouvelles normes d'accessibilité) et posé des protections

vitrées sur les rambarde périphériques, Valenciennes Métropole a procédé, en 2017, au remplacement de la surfaceuse et de la sono qui donnaient des signes de faiblesse.

MONTANT DES TRAVAUX: 200 000 €

COUPE DU MONDE FÉMININE DE LA FIFA – FRANCE 2019™

En octobre 2014, Valenciennes Métropole s'est portée candidate à l'accueil de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA qui se déroulera du 7 juin au 7 juillet 2019.

C'est le 14 juin 2017, lors de l'annonce officielle de villes retenues pour l'organisation de cette compétition que Valenciennes a su qu'elle serait ville hôte.

Le lancement officiel au niveau national s'est fait le mardi 19 septembre 2017. Au niveau local, cela a été programmé le 26 septembre 2017, une délégation de la FIFA, du Comité d'Organisation Local (LOC) et de la Fédération Française de Football ont procédé à une visite du stade et des installations puis ont présenté la compétition à la presse. Parallèlement à ce temps officiel, les services de Valenciennes métropole et de la Ville ont mis en place un village animations sur la place d'Armes de Valenciennes qui a réuni un grand nombre de participants bien encadrés par les étudiants de la Faculté de sport.



CULTURE

Une politique culturelle communautaire renforcée en 2017 par :

- l'adoption à l'unanimité d'une délibération cadre de la politique culturelle communautaire ; 3 axes d'intervention sont définis, issus d'une concertation des élus et acteurs culturels du territoire :
- > valoriser et promouvoir le territoire par la

- culture ;
- > développer et favoriser l'accès à l'art et à la culture par et pour les habitants du territoire ;
- > piloter la rénovation, la création et la gestion d'outils et d'équipements culturels ;

Reposant sur 8 valeurs communes des projets développés sur le territoire, la politique culturelle de Valenciennes Métropole se veut ambitieuse, novatrice et basée sur le partage.

• La déclaration d'intérêt communautaire du phénix, scène nationale Valenciennes – pôle européen de création – Depuis le 1^{er} janvier 2017, Valenciennes Métropole est devenu le **principal actionnaire et**

financeur du phénix, l'occasion pour la scène nationale de développer ses actions hors-les-murs en proposant des spectacles dans les communes du territoire.

• la mise en ligne de l'agenda culturel, outil

numérique au service des usagers et des acteurs du territoire permettant de regrouper l'ensemble des manifestations sur un seul et unique site : <http://www.valenciennes-metropole.fr/agenda-culture/>

Valenciennes Métropole, dans le cadre de sa politique culturelle, accompagne des acteurs culturels afin de proposer une offre artistique riche, variée et structurante pour le territoire.

Au titre de la valorisation et de la promotion du territoire, elle soutient :

LES PROGRAMMES D'ACTIVITÉS DE 3 STRUCTURES CULTURELLES

- **le phénix** : scène nationale Valenciennes – Pôle européen de création,
- **Le Boulon** : Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public,
- **Art Zoyd** : Centre Transfrontalier de Production et de Création Musicale.



10 FESTIVALS

4 festivals de renommée nationale

- **les Turbulentes** : festival des arts de la rue et de l'espace public de Vieux-Condé, organisé par le Boulon,
- **le Festival2Cinéma** de Valenciennes proposé par l'association Atmosphères,
- **Embar(o)quement Immédiat** : festival de musique baroque et sacrée organisé par Harmonia Sacra,
- **NEXT** : théâtre contemporain par l'Espace Pasolini.

2 festivals de notoriété régionale

- **le Festival Itinérant de Marionnettes** de la compagnie Zapoï.
- **À Travers Chants** : festival de chanson française organisé par la MJC de Saint-Saulve.

4 festivals de renommée métropolitaine

- **Hainaut Belles Bretelles** organisé par le Club Léo Lagrange d'Hergnies,
- **Pépité Forêt** : festival jeune public organisé par l'ACDCPJ,
- **le Carrefour International** : théâtre, danse et musique du monde par l'Espace Pasolini,
- **les Agités du Mélange** : arts plastiques et musiques actuelles à Fresnes-sur-Escaut, de l'association Cap Escaut.

DÉVELOPPER ET FAVORISER L'ACCÈS À L'ART ET À LA CULTURE PAR ET POUR LES HABITANTS

CULTURE ET COHÉSION SOCIALE

Parce que l'accès à la culture passe également par le développement des pratiques amateurs individuelles et collectives, l'engagement bénévole et par une plus grande proximité avec les artistes, Valenciennes Métropole soutient des actions participatives mettant les habitants au cœur de projets culturels du territoire. À ce titre elle soutient :

- **la Compagnie Générale d'Imaginaire** pour son projet "Les Bibliothèques Vivantes",
- **Travail et Culture** pour son action autour des métiers du fluvial,
- la mise en œuvre d'ateliers de pratique de création de courts-métrages d'animation dans le cadre de la **Fête de l'Anim** organisée par l'association Rencontres Audiovisuelles,
- **Dance évolution** qui organise le battle franco-belge.

CLEA

Le **Contrat Local d'Education Artistique (CLEA)** a pour ambition de permettre au plus grand nombre d'enfants et de jeunes (de 3 à 20 ans) d'appréhender la création contemporaine en provoquant la rencontre avec les artistes et leurs œuvres, ainsi qu'avec le réseau des équipements et des manifestations culturelles. Cette année également une journaliste a été invitée à intervenir en faveur de l'éducation aux médias et à l'information. Grâce à son engagement et à la qualité de ses actions, Valenciennes Métropole

s'est vu proposer un nouveau contrat avec la DRAC Hauts-de-France et l'Education Nationale, prévoyant le renforcement du dispositif pour la période 2017-2020. Ce sont désormais 150 000 € par an qui sont investis sur le territoire, contre 120 000 € auparavant.

- **les résidents 2017** : de janvier à avril, 4 artistes accueillis et une journaliste : Nicolas Tourte (arts visuels), Cie Racines Carrées (cultures urbaines), Frédéric Dumond (auteur), Guillaume Laidain (plasticien sonore), et la journaliste Sheerazad Chakaik-Chaila de janvier à mars 2017.
 - **Durée de la résidence** : 17,5 semaines
 - **Nombre de communes** ayant accueilli des artistes ou la journaliste : 22
 - **Nombre d'élèves** participants : 3975
 - **Nombre d'établissements scolaires** partenaires : 67
 - **Nombre de personnes** touchées hors temps scolaire : 2590
 - **Nombre de structures** partenaires (culturels, sociaux...) : 38
 - **Quelques exemples de partenaires mobilisés pour le CLEA (hors établissements scolaires)** : musée vivant des enfants à Fresnes-sur-Escaut, médiathèque le Quai de Condé-sur-l'Escaut, musée des beaux-arts de Valenciennes...
- Retrouvez les actions menées dans le cadre des résidences sur le blog : cleavalenciennesmetropole.wordpress.com

Soutiens
aux programmes
d'activités

2 017 579 €

Actions culture et
cohésion sociale

(dont CLEA)
185 000 €
(dont 75 000 € par l'État)

Montant des subventions
octroyées aux festivals

505 000 €

TOURISME

2017 a marqué une année phare pour la politique touristique de Valenciennes Métropole avec l'ouverture en janvier de la Cité des Congrès.

CITE DES CONGRES VALENCIENNES

La structure est conçue pour accueillir et organiser tous types d'événements, de 20 à 4 800 personnes. Dans le bâtiment de 15 129 m², figurent trois grands espaces : la halle de 1850 m², modulable en trois espaces pour l'accueil de salons et de soirées de gala ; le village composé de trois auditoriums de 150, 300 et 800 places pour les congrès, conventions et assemblées ; la nef de 2 400 m² pour organiser salons, concerts et événements sportifs.

À cela s'ajoutent 14 salles de commissions, des espaces restauration et des lieux de rencontre comme un lounge bar qui se prolonge par une terrasse avec vue panoramique sur l'Escaut.

Une première année d'exploitation prometteuse, qui dynamise la vie économique locale :

55 000

visiteurs pour 75 événements
L'objectif est de

3 000

nuitées
supplémentaires
dans les hôtels
du territoire

5 000

nuitées pour 2018

LE PATRIMOINE MONDIAL

Du 30 juin au 16 juillet 2017 a eu lieu le 5^{ème} anniversaire de l'inscription du Bassin Minier du Nord-Pas de Calais au patrimoine Mondial de l'UNESCO. Valenciennes Tourisme & Congrès propose aussi aux groupes ou aux individuels de découvrir le patrimoine lors de visites commentées tout au long de l'année.

PORT DE PLAISANCE

Avec ses 64 anneaux, le port de plaisance Valescaut, géré par Valenciennes Métropole offre la possibilité aux plaisanciers français et

LA FÊTE DU PORT DE PLAISANCE

Le samedi 27 mai 2017, de 14 à 18 h, le port de plaisance Valescaut, situé quai des Mines à Valenciennes, s'est animé pour sa 3^e fête annuelle. Valenciennes Métropole, en collaboration avec la maison de quartier Beaujardin, a convié Valenciennois(es) et plaisanciers(ères) à un après-midi festif en bordure de l'Escaut.

AU PROGRAMME :

- Croisière sur l'Escaut à bord de l'Eureka
- Spectacle « Crazy Car » par la Compagnie Racines Carrées avec la participation des jeunes de la maison de quartier Beaujardin.
- Animations tout public : initiations au kayak, jeux gonflables, balades en calèche, ateliers de compostage et de loisirs créatifs, stand de producteurs locaux, jeux pour tous, pétanque, restauration sucrée...



étrangers de s'amarrer et de séjourner dans le Valenciennois. Au cours de sa troisième saison, le port de plaisance a doublé sa fréquentation en accueillant 269 bateaux contre 128 en 2016. 880 nuitées ont été enregistrées. La fréquentation s'est également internationalisée ; outre les plaisanciers belges ou néerlandais, le port a accueilli deux skippers australiens qui remontaient des navires du sud de la France à destination de la Russie.

ACTIVITÉS DE L'OFFICE DE TOURISME

Financé par Valenciennes Métropole à hauteur de 775 900 € en 2017, l'Office de Tourisme met en œuvre et développe la politique touristique communautaire.

Accueil hors les murs

L'Office de Tourisme a continué de développer une nouvelle approche avec l'accueil des touristes "hors les murs", amenant désormais l'information vers le visiteur plutôt que de la lui fournir dans ses locaux. Ce système permet d'informer un nombre accru de visiteurs, de toucher des publics différents et d'offrir ces services aux partenaires et structures culturelles. Ainsi, en 2017, Valenciennes Tourisme & Congrès était physiquement présent sur plusieurs événements du territoire, tels que les Foulées Valenciennaises, le festival les Turbulentes à Vieux-Condé ou le Challenge EducEco au stade du Hainaut.

Zoom sur... le tourisme d'Affaires

L'ouverture de la Cité des Congrès Valenciennes en janvier 2017, combinée à la mise en place d'un plan d'actions co-construit avec les acteurs membres du club affaires de Valenciennes Tourisme (15 prestataires : hôtels, équipements...), a permis au territoire de Valenciennes Métropole et ses acteurs touristiques de se positionner en tant que destination émergente, et d'apporter son soutien organisationnel et logistique à 12 organisateurs d'événements professionnels et générer ainsi près de 3000 nuitées touristiques supplémentaires.

Zoom sur... l'Étincelle, magazine

En 2017, "L'Étincelle" magazine, est devenu le support promotionnel de référence de Valenciennes Tourisme & Congrès, en lieu et place des guides des hébergements et de restaurants et du programme saisonnier des visites guidées, édités par le passé. Edité à 20 000 exemplaires, dont les 2/3 sont diffusés en dehors du territoire, ce nouveau support promotionnel fait la part belle aux habitants et professionnels, avec un style rédactionnel valorisant l'expérience vécue, le ressenti, l'histoire personnelle. La création du magazine a également permis un nouveau mode de construction du programme de visites saisonnier. Celles-ci sont désormais en lien avec les thèmes et les prestataires présentés, et sont pour certaines créées spécialement pour l'occasion.

OPTIMISER LES MOYENS ET LES RESSOURCES

Renforcer la coopération intercommunale, optimiser les ressources et répondre aux exigences d'efficacité de l'action publique, tels sont les objectifs fixés dans le Projet d'Agglomération 2015-2020.

Ainsi, le schéma de mutualisation portant un nouvel élan territorial a été adopté par le Conseil Communautaire le 1^{er} avril 2016, après consultation des conseils municipaux de ses 35 communes membres. Ce schéma est établi autour de 23 sujets de mutualisation et de coopération, soit entre les communes, soit entre tout ou partie des 35 communes de Valenciennes Métropole, soit par la Communauté d'agglomération.

PROJETS TRANSVERSAUX

CRÉER DU LIEN ENTRE LES AGENTS DES COMMUNES DE VALENCIENNES MÉTROPOLE :

- Rencontre des DGS-SG des communes en mars et novembre 2017,
- Constitution et Rencontres de réseaux professionnels thématiques,
- > Clubs ADS, Formation, Finances, Informatique,
- > Réunion de sensibilisation des élus sur les enjeux d'une politique fiscale dynamique,

> Journées d'actualités fiscales.

RENFORCER LE DISPOSITIF DE FORMATION TERRITORIALISÉE DES PERSONNELS DU TERRITOIRE

- Renouvellement du Partenariat de Formation Professionnelle Territoriale entre le CNFPT et la Communauté d'agglomération.

METTRE EN ŒUVRE LES PROJETS DU SCHÉMA DE MUTUALISATION

- Formation des référents finances des communes dans le cadre de la mise à disposition du logiciel Finindev par Valenciennes Métropole.
- Renouvellement du groupement de commande pour l'énergie.
- Engagement du groupement de commande "enlèvement dépôt amianté".

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

2017 : année de renouvellement pour le Conseil de Développement

Le Conseil de Développement est une instance de débats et de propositions chargée d'une mission consultative. Ses travaux permettent d'associer la société civile et les citoyens à des réflexions sur les projets du territoire.

• **ADOPTION DU PROTOCOLE DE COOPÉRATION :** nouveau document qui cadre la nature des relations du Conseil de Développement au sein de la Communauté d'agglomération.

• **VALIDATION DU RENOUVELLEMENT DE LA COMPOSITION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT :** passage



Plénière d'installation du nouveau conseil de développement

de 46 à 86 membres issus des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs ou environnementaux du territoire pour la mandature 2017-2020.

• LANCEMENT DES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES SUIVANTS :

- Précarité énergétique dans l'habitat privé,
- ESS et nouveaux modèles économiques,
- Monnaie locale complémentaire,

- Démocratie participative et participation citoyenne,
- Qualité de l'air,
- Eau,
- Conseil de Développement des Jeunes – 3^e année de fonctionnement.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SUIVRE LES ASSEMBLÉES COMMUNAUTAIRES

• Déclarer d'intérêt communautaire et prise de compétence

Déclaration d'intérêt communautaire :

- > 24/03/2017 : Ecoquartier les Hauts d'Aulnoy,
- > 19/05/2017 : Amélioration desserte zone économique Marly Industrie La Rhônelle,
- > 29/09/2017 : Ouvrages d'hydraulique douce,

• Création / fusion / modification

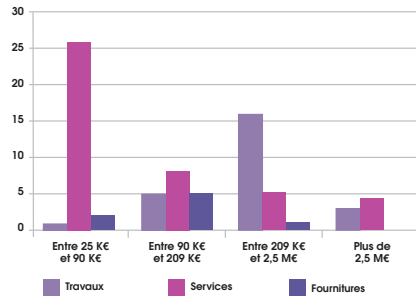
- Syndicat « DOCKS SEINE NORD EUROPE ESCAUT », Modification des statuts
- SAGE modification des statuts,
- Port de Plaisance - Modification statutaire.



SÉCURISER L'ACTIVITÉ JURIDIQUE

• Marchés publics

Conformément au décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics et de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, 76 marchés publics ont été attribués en 2017 (121 en 2016) décomposés comme tels :



Mise en place de groupement de commandes :

Dans le cadre du schéma de mutualisation de Valenciennes Métropole, l'axe 15 "Mettre en œuvre des groupements de commandes" prévoit la constitution de marchés mutualisés entre communes ou entre communes et Communauté d'agglomération.

Dès lors, suite à un recensement des besoins des communes, Valenciennes Métropole a mis en place trois groupements de commandes durant l'année 2017 :

INTITULÉ	ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU	FOURNITURE ET ACHÈMEMENT D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ NATUREL ET SERVICES ASSOCIÉS	ENLEVEMENT ET TRAITEMENT DES DÉPÔTS SAUVAGES AMIANTES
ALLOTISSEMENT	Lot n°1 : papiers Lot n°2 : enveloppes Lot n°3 : petites fournitures de bureau	Lot n°1 : Électricité C1 à C4 Lot n°2 : Électricité C5 bâtiments et éclairage public Lot n°3 : Gaz T1 à T3	Non allotté
COORDONNATEUR DU GROUPEMENT	Valenciennes Métropole		
MEMBRES DU GROUPEMENT	Anzin Aubry-du-Hainaut Aulnoy-lez-Valenciennes Bruay-sur-Escarot Condé-sur-Escarot Hergnies Onchain Préseau Prouvy Quiévrechain Saint-Aybert Saint-Sauve Saultain Thivencelle Valenciennes Vicq Valenciennes Métropole	Anzin Arrtes Aubry-du-Hainaut Aulnoy-lez-Valenciennes Beuvrages Bruay-sur-Escarot Condé-sur-Escarot Crespin Estreux Fomars Fresnes-sur-Escarot Hergnies Maing Marly Monchoux-sur-Ecaillon Petite-Forêt Préseau Prouvy Quorouble Quiévrechain Romblès-et-Marchipont Rouvignes Saint-Aybert Saint-Sauve Saultain Sebourg Thivencelle Valenciennes Verchain-Maugré Vicq Vieux-Condé Valenciennes Métropole	35 communes membres de Valenciennes Métropole

Contrats de droit public

- Délégation de service public de la **patinoire Valigloo** : lancement de la procédure dans le cadre du renouvellement de l'exploitation de l'équipement en septembre 2018.
- Gestion et exploitation des **pépinières d'entreprises** de Valenciennes Métropole : attribution de la DSP
- Changement du mode de **gestion du stade du Hainaut** : passage du contrat d'affermage à une régie autonome concernant l'exploitation du stade.

SINISTRES

La gestion des sinistres s'étant déroulés en 2017, clôturés ou en cours. Indemnisations directes ou déclaration à l'assurance

Types d'assurance / types de sinistres	Nombre
DOMMAGES AUX BIENS	
Voiries, équipements publics et espaces verts	0
Bâtiments	0
PROTECTION JURIDIQUE	
Accident de service (agent titulaire)	2
Accident de travail (agent non titulaire)	0
Accident de trajet (agent titulaire)	3
Accident de trajet (agent non titulaire)	0
RESPONSABILITÉ CIVILE	
Dossiers engagés lors de la réalisation de travaux	15
DOMMAGES AUX VÉHICULES	3

CONTENTIEUX MARCHÉS PUBLICS

Aucun contentieux ou référé précontractuel n'a été enregistré cette année.

GROUPEMENTS DE COMMANDES

MOYENS GÉNÉRAUX

Le service "Moyens Généraux" gère certains moyens nécessaires au fonctionnement de Valenciennes Métropole.

Ses missions principales sont :

L'Accueil des usagers et visiteurs

- Le standard téléphonique.
- La logistique : courriers (7 626 courriers reçus), l'affranchissement (126 096 : augmentation due à l'envoi des cartes de déchetteries), les livraisons, réservations de salles et autres... : passage à la dématérialisation des lettres recommandées électroniques.
- Flotte automobiles (34 véhicules) : soucieuse de l'environnement, la CAVM s'est dotée d'un parc plus "propre" : 1 véhicule électrique fin 2016 et la location de 22 véhicules hybrides en début d'année 2017
- L'économat : achats, fournitures, organisation de 9 cocktails (dont les vœux communautaires) dans le respect des normes de développement durable.

SERVICE ARCHIVES

Archives

38 versements effectués par les services. Ces 38 versements représentent **85,38 mètres linéaires et 14 formats particuliers** (archives ne pouvant pas être rangées en boîtes-archives)

Métrage total versé en 2017 : 85 mètres linéaires en 38 versements.

59 communications d'archives : toutes en interne.

111 documents communiqués lors de ces 59 communications.

Traitement d'archives : 2,25 mètres linéaires.

Archives éliminables en 2017 : 8,50 mètres linéaires.

Documentation

Communications aux services des articles de Localtis.

COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE VALENCIENNES MÉTROPOLE MANDAT 2014-2020

Président
Laurent DEGALLAIX

Vice-Président délégué à la Culture
Pierre-Michel BERNARD

Vice-Président délégué à la Lutte contre les inondations
Fabien THIÉMÉ

Vice-Président délégué au Développement rural
Maurice HENNEBERT

Vice-Président délégué à la Cohésion Sociale
Laurent DEPAGNE

Vice-Président délégué à l'Environnement et au développement durable
David BUSTIN

Vice-Présidente déléguée à l'Administration Générale et Ressources Humaines
Renée STIÉVENART

Vice-président délégué au Développement économique
Dominique DEBURGE

Vice-président délégué à l'innovation aux infrastructures et aux usages numériques
Dominique DEBURGE
en remplacement de **Francis DEBACKER**
(depuis le 22 mai 2017)

Vice-Présidente déléguée à l'Habitat adapté
Sylvia DUHAMEL

Vice-Président délégué à l'Habitat, au Renouvellement Urbain et à l'Urbanisme
Jean-Marcel GRANDAME

Vice-Président délégué à l'Insertion et à l'Emploi
Grégory LELONG

Vice-Présidente déléguée à la Réussite éducative
Isabelle CHOAIN

Vice-Présidente déléguée à la Préfiguration du transfert de compétence eau et assainissement (depuis le 23 juin 2017)
Véronique DUPIRE

Vice-Présidente déléguée à la Gestion urbaine de proximité
Valérie FORNIES

Vice-Président délégué aux Sports
Joël SOIGNEUX

Vice-Président délégué à l'Aménagement et aux Grands projets (depuis le 9 février 2018)
Armand AUDEGOND

Conseiller communautaire délégué au Plan Climat Territorial
Hervé BROUILLARD

Conseillère communautaire déléguée à la Promotion touristique
Elisabeth GONDY

Conseiller communautaire délégué à la Commission intercommunale de sécurité
Alain DÉE

Conseiller communautaire délégué aux Politiques de prévention
Christian BISIAUX

Conseiller communautaire délégué à l'Urbanisme commercial
Jean-Pierre DONNET

Conseiller communautaire délégué à l'Enseignement supérieur (depuis le 29 septembre 2017)
Didier JOVENIAUX

Conseiller communautaire délégué à l'Accessibilité
Xavier JOUANIN
en remplacement de **Michelle GRÉAUME**
(depuis le 24 septembre 2017)

RESSOURCES HUMAINES

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES AU "BÉNÉFICIAIRE" DES COMMUNES

L'année 2017 a été marquée par la mise en œuvre opérationnelle du plan de formation territorialisé entre Valenciennes Métropole et ses communes membres afin de pouvoir répondre à deux objectifs majeurs :

- renforcer les compétences et les savoir-faire professionnels.

• proposer des actions de formations dont les thématiques découlent de la mise en œuvre du schéma de mutualisation et construites "sur mesure" pour répondre aux besoins spécifiques de la Communauté d'agglomération et ses communes.

La mise en œuvre des actions de formations du plan 2017 vise à favoriser les échanges de pratiques professionnelles entre "techniciens" de la CAVM et des communes pour renforcer

le sentiment d'appartenance et de culture commune.

Par ailleurs le développement d'une offre de formations sur le territoire permet de réduire les freins à la formation liés aux déplacements au siège du CNFPT de Lille.

Les thématiques abordées sont complémentaires de l'offre du CNFPT sur le territoire et orientées vers les techniques métiers.

Le plan de formation territorialisé en chiffres :

Formations "Union de collectivités - Schéma de mutualisation"	Formations "Union de collectivités - Développement de compétences"
Thématiques : Habitat indigne, arrêtés de péril, dépôts sauvages, fiscalité, recherche de financement, rénovation énergétique des bâtiments	Thématiques : Management d'équipe, commande publique, l'essentiel des finances, la bureautique
Nombre de sessions : 13	Nombre de sessions : 17
Nombre d'agents formés : 205	Nombre d'agents formés : 266

Les impressions des participants :

Formations opérationnelles, interactives, création de réseau avec les collègues des autres communes, intervenant professionnel, pédagogue, cas pratiques et concrets à l'appui, mise à disposition d'outils et documents directement utilisables.

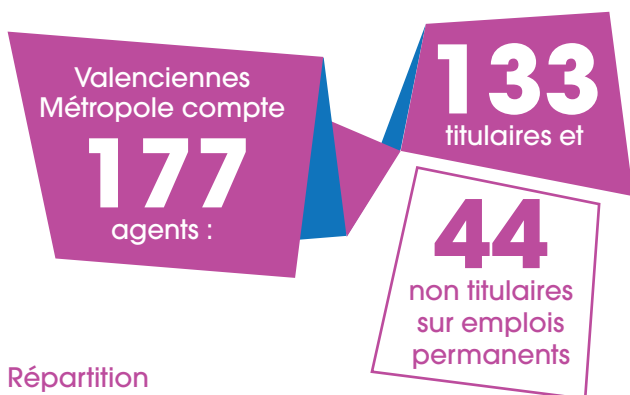
LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DES 170 AGENTS

Innovation et développement RH :

- Dématérialisation de l'entretien professionnel en phase expérimentale pour un déploiement total en 2018,
- Cotation des postes et régime indemnitaire (RIFSEEP),
- Réflexion sur le télétravail.

CHIFFRES CLÉS

Les effectifs communautaires au 31/12/17 :

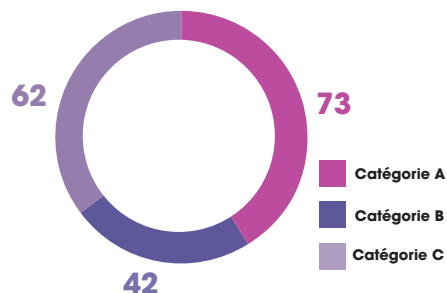


Répartition
des effectifs
sur emplois
permanents :



Répartition des effectifs

sur les emplois permanents :



Répartition en % d'agents
par filière :

Filière administrative : **65 %**
 Filière technique : **34 %**
 Filière culturelle : **1 %**

Courant 2017, dans le cadre de la mise à jour de ses référentiels géographiques, Valenciennes Métropole a lancé une consultation afin de réactualiser ses photographies aériennes sur des zones de projets de superficie limitée en évolution rapide, en utilisant des drones. Cette technique est adaptée à des mises à jour intermédiaires localisées (sur environ 50 ha) entre deux campagnes de prises de vues complètes sur l'ensemble du territoire.

La Communauté a en outre poursuivi le développement de ses applications SIG en lien avec les services et a notamment mis en place deux nouveaux portails : un pour le service Cohésion Sociale, permettant le dépôt et l'analyse des dossiers Politique de la Ville subventionnés par Valenciennes Métropole et un autre regroupant toutes les activités sur les réseaux de fibre optique entreprise (RedHeval) et grand public (Orange).

COMMUNICATION

Le service communication est en charge de valoriser les projets, initiatives et actions de Valenciennes Métropole auprès des habitants des 35 communes composant l'Agglomération, ainsi qu'auprès des médias, des entrepreneurs et des partenaires locaux, régionaux et nationaux.

ÉVÈNEMENTS

30 événements organisés ou co-organisés. 2017 a notamment été marquée par l'inauguration de la Cité des Congrès, la fête du port à Valescaut, le lancement de la Coupe du Monde féminine de la FIFA, l'inauguration de l'échangeur de Petite-Forêt, le lancement du programme Familles z'héros déchets...

RELATIONS PRESSE

54 communiqués de presse ont été produits à destination des journalistes pour mettre en avant les différents projets portés par Valenciennes Métropole.

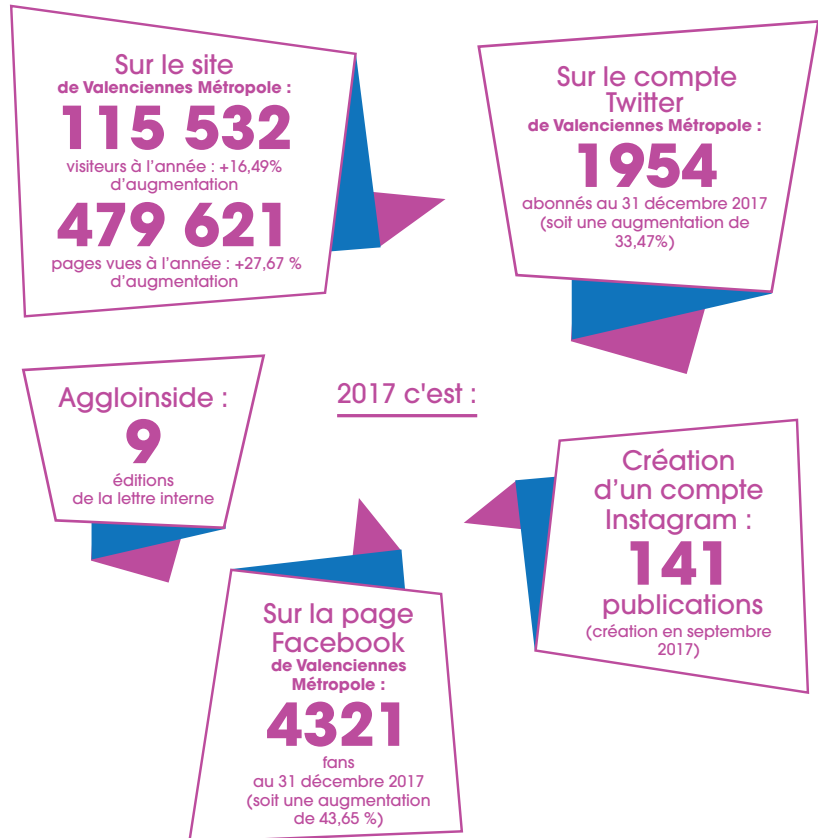
CRÉATION GRAPHIQUE

En juin 2017, Valenciennes Métropole s'est doté d'un nouveau site internet.

En 2017, la maquette du magazine a été entièrement revue et une nouvelle formule est désormais proposée aux habitants ainsi qu'aux élus du territoire.

MAGAZINE

Distribué tous les deux mois à plus de 90 000 exemplaires sur le territoire. Le journal de Valenciennes Métropole permet à chaque habitant de découvrir les actions et projets menés par la Communauté d'agglomération, ainsi que les événements liés à la vie du territoire.



COMMISSION INTERCOMMUNALE DE SÉCURITÉ

La Commission Intercommunale de Valenciennes Métropole veille au respect des mesures de protection contre les risques d'incendie et de panique concernant les Etablissements Recevant du Public (ERP) du territoire.

	Nombre de dossiers	Avis défavorables	Avis dangereux	Avis favorables	Sans avis
VISITES DE RÉCEPTION, D'OUVERTURE	56	2	0	44	10
VISITES PÉRIODIQUES, INOPINÉES ET DE SÉCURITÉ	249	27	0	219	3
PC, AUTORISATIONS TRAVAUX, DT	264	6	0	252	6
ÉTUDES DE DOCUMENTS ET GN6	31	0	0	29	2
CTS	6	2	0	4	0
LEVÉES DE RÉSERVES	60	16	0	44	0

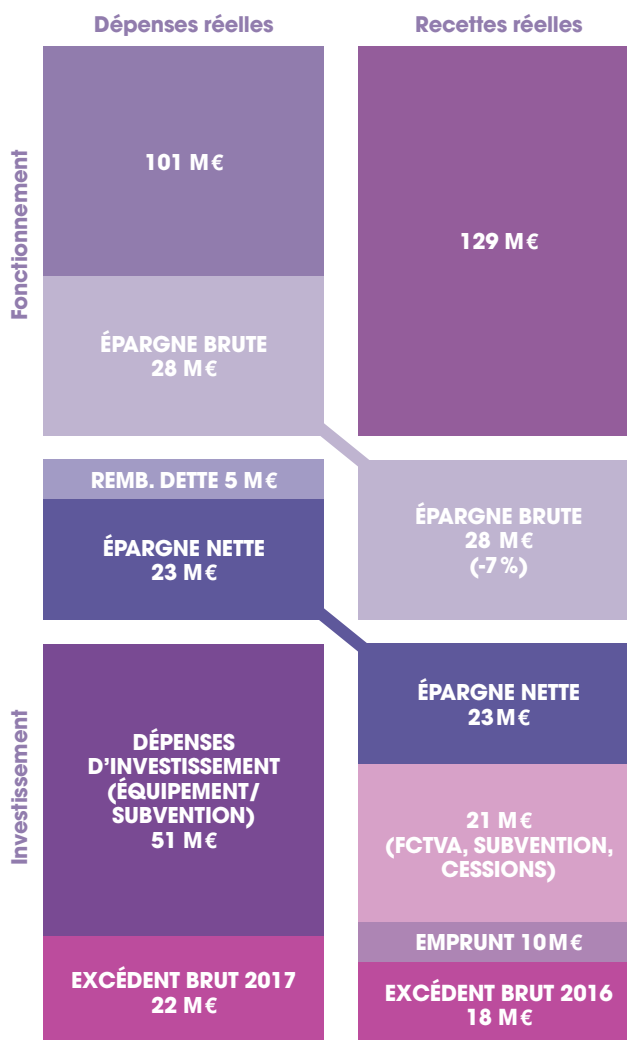


FINANCES

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE VALENCIENNES MÉTROPOLE

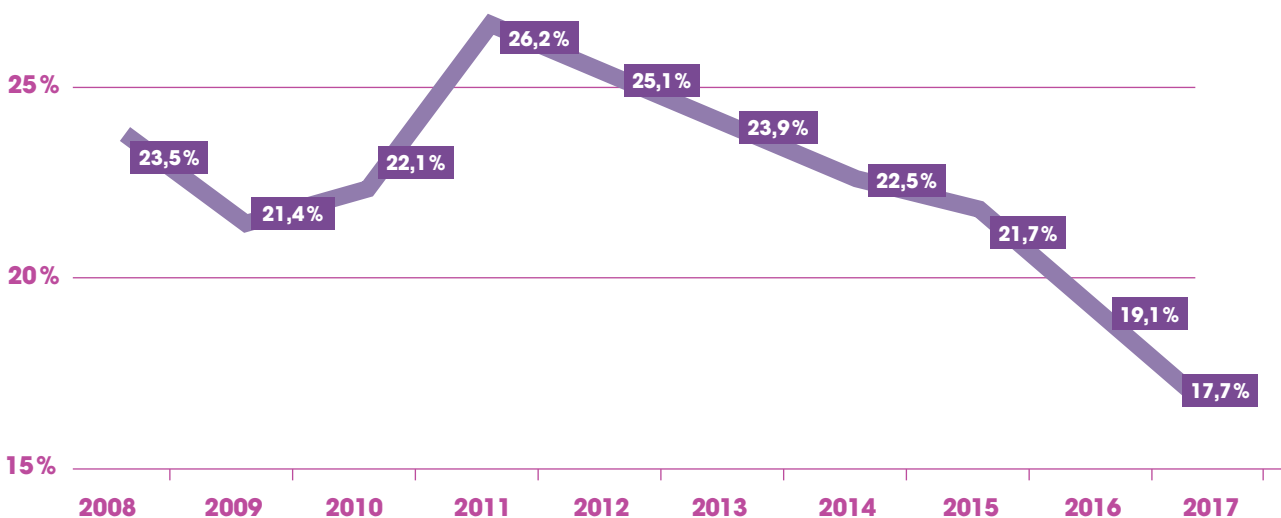
Comptes administratifs consolidés en 2017

(Budget principal / Budget ZAE / Budget Renouvellement Urbain / Budget PLIE / Budget Centre des Congrès / Budget Réseau de Chaleur / Budget Réseau Haut-Débit / Budget Port de Plaisance, stade du Hainaut)



TAUX D'ÉPARGNE NETTE

Le taux d'épargne nette poursuit sa baisse en 2017. Une fois remboursée la dette, 17,7 % des recettes de fonctionnement sont disponibles pour financer les investissements. Le niveau d'autofinancement des investissements reste élevé comparativement à la moyenne nationale (13,5 % pour les Communautés d'agglomération en 2015). Il permet de financer de manière saine les investissements prévus sur le mandat 2014-2020, en évitant un recours excessif à l'emprunt.



(% des recettes de fonctionnement affectées au financement des investissements, après remboursement de la dette).

ENDETTEMENT BANCAIRE ET CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

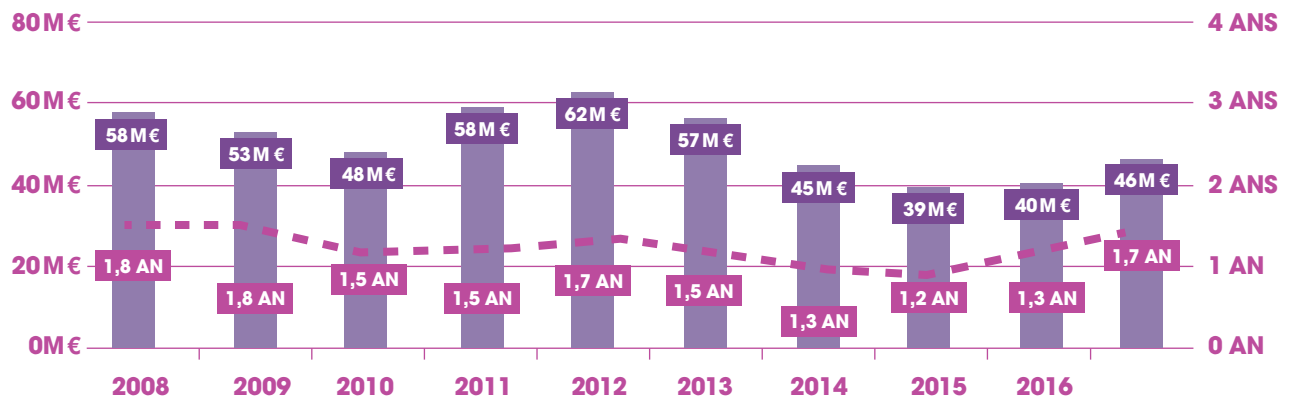
Budgets consolidés: Sur 2017, la communauté d'agglomération a emprunté

à hauteur de 10,2 M€ pour financer ses investissements. Les financements reposent toutefois principalement sur l'épargne brute, les ressources propres de la section

d'investissement (cessions, subventions, remboursement de TVA) et la consommation du fonds de roulement.



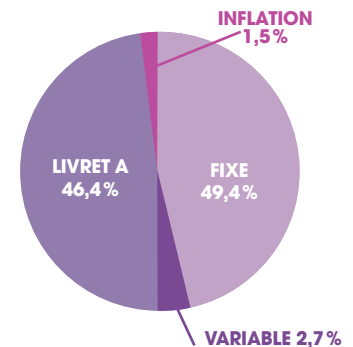
Endettement au 31/12 - emprunts contractés



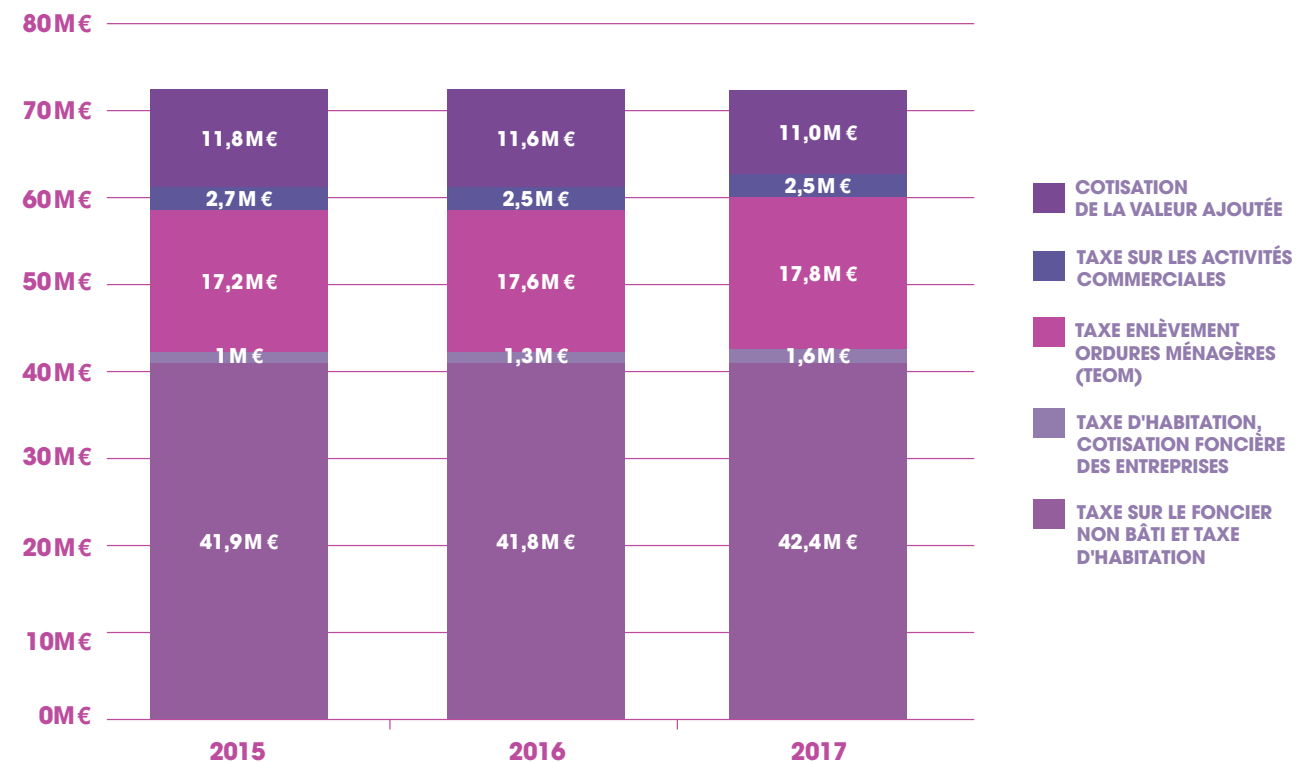
DETTE PAR TYPE DE RISQUE AVEC DÉRIVÉS

La structuration de la dette est toujours conforme à la délégation donnée à l'Exécutif avec une répartition équilibrée entre taux fixe et taux flottant. Cette stratégie se traduit par un taux d'intérêt moyen de 1,89%.

Au 31/12/2017, la dette de Valenciennes Métropole reste saine. En termes de risques, les emprunts souscrits par la Communauté d'Agglomération se situent en bas de l'échelle de risque définie par les pouvoirs publics.



ÉVOLUTION DES RECETTES FISCALES



**LA POLITIQUE DE STABILITÉ
DE LA FISCALITÉ SE POURSUIT
AVEC DES TAUX D'IMPOSITION
TOUJOURS INCHANGÉS**

	2013	2014	2015	2016	2017
LA COTISATION FONCIÈRE SUR LES ENTREPRISES	31,02%	31,02%	31,02%	31,02%	31,02%
LA TAXE D'HABITATION	11,94%	11,94%	11,94%	11,94%	11,94%
LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES	12,07%	12,07%	12,07%	12,07%	12,07%

**UNE STRUCTURE FINANCIÈRE
TOURNÉE VERS L'INVESTISSEMENT**

En 2016, la Communauté d'agglomération a réalisé **50 M €** d'investissements (hors dette) tous budgets confondus. Valenciennes Métropole continue

d'afficher sa volonté forte d'investir pour son territoire et d'œuvrer pour son développement et son rayonnement.

Depuis 2008, 511 M € de dépenses d'investissement ont ainsi été réalisés par la Communauté d'agglomération.

Ces projets bénéficient tous d'un niveau de financement extérieur maximum au regard de leur éligibilité à ces derniers.

INFORMATIONS FINANCIÈRES - RATIOS (HORS REVERSEMENTS FISCAUX)	VALENCIENNES MÉTROPOLE (budgets consolidés) CA 2017	MOYENNE NATIONALE CA (guide des finances des CT 2017)
Dépenses réelles de fonctionnement / population	299 €/HAB	356 €/HAB
Produit des impositions directes / population	392 €/HAB	351 €/HAB
Recettes réelles de fonctionnement / population	442 €/HAB	435 €/HAB
Dépenses d'investissement hors dette (moyenne des communautés)	248€/HAB	93 €/HAB
Encours de dette / population	237 €/HAB	430 €/HAB
DGF / population	79 €/HAB	133 €/HAB
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	16 %	33 %
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	NC	NC
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital	73 %	91,1 %
Dépenses d'investissement hors / recettes réelles de fonctionnement	47 %	21,4 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	36 %	98,8%

Une approche comparative des ratios de Valenciennes Métropole et de ceux de la moyenne des Communautés d'agglomérations confirme une structure financière saine.

LA RECHERCHE ET LE SUIVI DES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS

Au sein de la Direction des Finances et du Contrôle de gestion, la cellule "suivi des financements extérieurs" gère les subventions, de la recherche au montage des dossiers jusqu'à leur clôture, et cela, en partenariat avec les services opérationnels et comptables. En 2017, les principaux faits marquants sont :

- dans le cadre de **la mise en œuvre de l'Investissement Territorial Intégré (ITI)**, la validation du 1^{er} projet "Garage Numérique" à hauteur de 463 836 € de FEDER.
- la gestion administrative et financière du projet **PIA Jeunesse "Accroche Active ! Pour une jeunesse mobilisée et actrice de son avenir"**, subvention de 1,91 M€ obtenue de l'ANRU à destination de Valenciennes Métropole et de ses partenaires (ACSRV, CAPEP, CMA, GIP RE, MDE, MQCV, Transalley, UVHC) pour la période 2017-2021.
- le dépôt de 49 dossiers de demande de subventions auprès du FEDER, l'État, le Département du Nord, la Région Hauts-de-France, l'ANRU, l'Agence de l'Eau Artois

Picardie, l'ADEME pour plus de 11 M€.

Parallèlement au dépôt de nouveaux dossiers, Valenciennes Métropole a sollicité un peu plus de 8,2 M€ d'acomptes de subventions au titre des différentes conventions déjà conclues avec notamment le FEDER, l'État, le Département du Nord, la Région Hauts-de-France, l'ANRU, l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Ces demandes ont notamment concerné l'aménagement du parc des Rives Créatives de l'Escaut, du Technopôle Transalley, la Cité des Congrès, les projets de renouvellement urbain...

Dans le cadre du schéma de mutualisation, a été organisée à destination des communes une formation **"les subventions, source de financements des collectivités : de la recherche au suivi financier"**. Les sessions organisées les 9 et 10 novembre et 4 et 5 décembre 2017 ont réunis 26 participants, provenant de 19 communes.

LA POLITIQUE DE SOLIDARITÉ EN FAVEUR DES COMMUNES MEMBRES

Fonds de Soutien aux Investissements Communaux (FSIC)

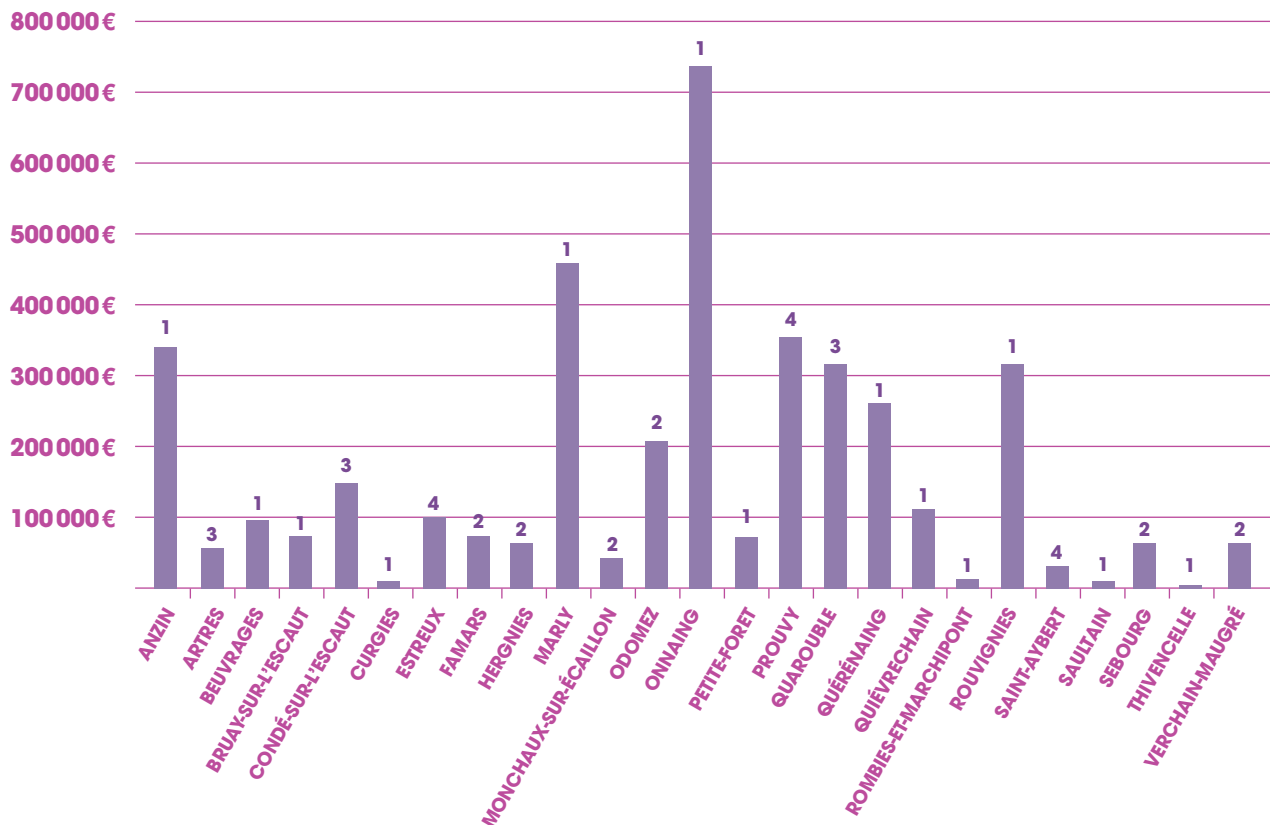
Valenciennes Métropole participe au

financement des projets des communes membres avec le **Fonds de Soutien aux Investissements Communaux (FSIC)**.

En 2016, près de 4 millions d'euros de subventions FSIC ont été délibérées au profit de l'investissement communal de 25 communes de Valenciennes Métropole. Ce montant se répartit entre les deux enveloppes FSIC disponibles (556 k€ sur l'enveloppe 2008-2014 et 3,4 M€ pour 2015-2020). Au total, **45 projets communaux ont ainsi été soutenus**. Concernant les projets financés dans le cadre de l'enveloppe 2015-2020, ce sont majoritairement des aménagements urbains ou de cadre de vie (27), 6 concernent l'accessibilité et 3 portent sur la sécurité et les performances énergétiques. L'enveloppe FSIC 2008-2014 est arrivée à échéance le 31 décembre 2017. Par délibération du 15 décembre 2017, une prolongation de délai a été accordée jusqu'au 30 juin 2019 pour la vingtaine de projets en cours et conventionnés avant la fin 2017.

Le tableau ci-dessous reprend par commune le montant cumulé des montants FSIC 2007-2014 & 2015-2020 délibérés en 2017 et le nombre de projets concernés.

Total cumulé des montants FSIC 2007-2014 et 2015-2020 délibérés en 2017 et nombre de projets concernés



2, place de l'Hôpital Général
CS 60227
59300 Valenciennes

03 27 096 096
valenciennes-metropole.fr

